

## La saignée se poursuit dans la fonction publique

Le nombre de permanents a chuté de 13,8% de mars 1993 à décembre 1996

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

QUÉBEC — Alors que le gouvernement veut couper 2675 postes dans la fonction publique québécoise, la saignée de l'effectif n'en finit plus de finir. Entre les mois de mars 1993 et de décembre 1996, le nombre d'employés permanents dans les ministères et organismes a chuté de 13,8% passant de 58 444 à 50 403 personnes.

C'est ce que révèle une étude du sous-secrétariat au personnel de la fonction publique du Conseil du trésor dont LE SOLEIL a obtenu copie.

L'analyse pose un diagnostic sur l'avenir de l'emploi dans la fonction publique. On parle de la «réalité changeante» de l'emploi dans les ministères et organismes alors que 2239 salariés permanents ont été mis en disponibilité depuis le 1er avril 1993. «L'emploi à vie» fait place «à une série d'emplois à durée limitée», l'employé permanent étant

appelé à être affecté temporairement sur des emplois occasionnels.

La diminution de l'effectif a touché sévèrement les ou-

Voir SAIGNÉE en A2 >

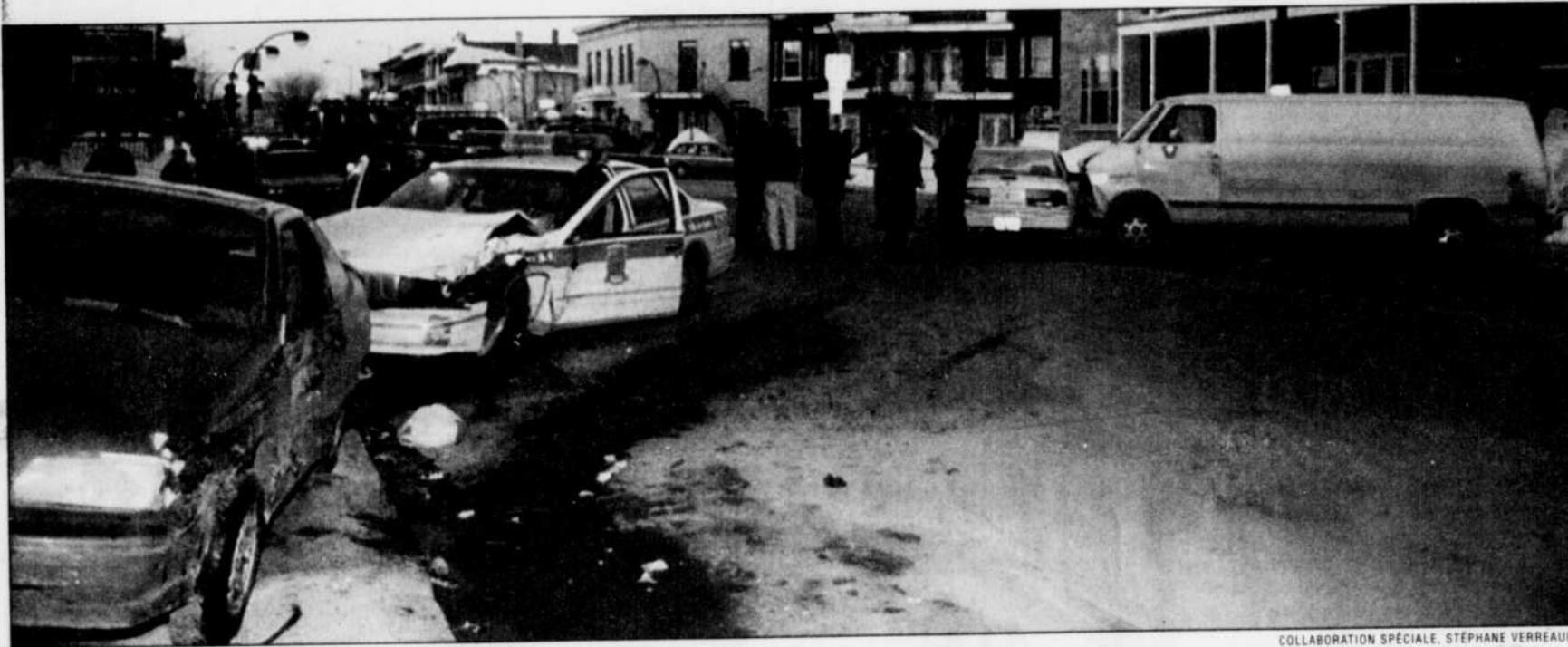
AUTRES TEXTES

□ «Une heure, est-ce que c'est trop?» A6

□ «Los» est toujours là, selon Lorraine Pagé A6

Une chute  
de 58 444  
à 50 403  
employés  
permanents

# Chauffard fou



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

En fin de soirée, la police de Québec pourrait révéler l'identité d'une première victime (notre photo). Il s'agit de M. Charles Dumas, de Québec. Les proches de la femme de 42 ans, également une résidente de Québec, n'étant pas encore été tous avertis de la tragédie, le nom de cette deuxième victime ne sera dévoilé qu'aujourd'hui.

Les policiers ont réussi à s'extirper de leur auto-patrouille et à arrêter l'homme qui tentait encore de s'enfuir, non pas sans avoir heurté trois autres automobiles.

## Deux piétons heurtés à mort et deux policiers blessés

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

QUÉBEC — Un déséquilibré au volant d'une imposante camionnette a semé la panique dans la basse-ville de Québec, à l'heure du souper, hier, en heurtant à mort un premier piéton, un homme de 65 ans, non loin du Mail centre-ville et en tuant ensuite sur le coup, quelques centaines de mètres

plus loin, une femme de 42 ans qui traversait la rue. Non satisfait d'avoir trainé sous sa voiture le corps de cette femme sur plus de 30 mètres, le chauffard a poursuivi sa route, enjambé la rivière Saint-Charles par le pont Dorchester, et foncé sur une voiture de police qui venait dans sa direction sur le chemin de La Canardière.

Sauvés par les coussins gonflables incorporés à leur voiture, les deux policiers, légèrement blessés, ont réussi à s'ex-

tirper de leur auto-patrouille et arrêter l'homme qui tentait encore de s'enfuir, non pas sans avoir heurté trois autres automobiles.

Voir CHAUFFARD en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Une randonnée qui n'aura pas duré 5 minutes A3

La femme  
frappée a  
été traînée  
sur plus de  
30 mètres

## RÉGION DE QUÉBEC On a fermé 200 lits de trop

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

QUÉBEC — Croyez-le ou non, les hôpitaux ont fermé 200 lits de trop dans la région de Québec!

Oui, oui, vous avez bien lu. Même si le directeur de la Régie régionale de Québec a déclaré le contraire hier après-midi lors d'une conférence de presse destinée à tracer un bilan des transformations dans le réseau de la santé depuis deux ans. C'est la directrice de la santé physique de la Régie qui a apporté la

correction au SOLEIL, hier, en début de soirée.

«Il y avait bien 624 lits de courte durée à fermer entre juin 1995 et le 31 mars 1998. Or il y en a eu 838 de fermés dont 368 en provenance des quatre établissements transformés,

Voir FERMÉ en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Des patients satisfaits A6



Les collégiennes, âgées de 13 ans, faisaient partie d'un groupe de 80 jeunes filles venues de Beit Shemesh (centre d'Israël).

## ISRAËL

### 7 jeunes filles tuées par un soldat jordanien

NAHARAIM, Jordanie (d'après AP, AFP et Reuter) — L'excursion que comptaient faire des collégiennes israéliennes à Naharaim, petite «île de la paix» sur le Jourdain, à la frontière israélo-jordanienne, a tourné au drame. Un soldat jordanien a ouvert le feu hier peu avant midi sur les jeunes filles, tuant au moins sept d'entre elles et blessant six autres, selon la police israélienne.

Les collégiennes, âgées de 13 ans, faisant partie d'un groupe de 80 jeunes filles venues de Beit Shemesh (centre d'Israël). Elles effectuaient un voyage scolaire sur l'île de Naharaim, à environ 90km au nord-est de Tel Aviv.

L'enseignante Rosa Chemy, qui accompagnait le groupe, a expliqué qu'un officier jordanien vérifiait l'identité des collégiennes avant le début de leur excursion sur l'île de Naharaim, quand un soldat a ouvert le feu depuis une jeep stationnée près d'une tour de guet. «Nous avons rassemblé les filles et nous nous sommes enfuies», a-t-elle raconté. «Il est alors descendu de son poste et nous a pourchassées.» Selon Mme Chemy, l'auteur des coups

Voir SOLDAT en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Condamnation de l'ONU A13

## MAGAZINE



### Nouveau défi

Bernard Voyer a décidé de relever un nouveau défi et de s'attaquer à l'Everest.

PAGE C2

## LA MÉTÉO



Maximum -8, Minimum -18

Ensoleillé avec passages nuageux. Demain, enneigement graduel et un peu de neige. Détails page C2.

QUÉBEC, 10<sup>e</sup> ANNÉE, NO 75

FLORIDE 1,65 \$ US

MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

ENERMARK

trust pétrolière

12,50%\*

\*Taux sujet à changement sans préavis

1-800-739-0181 654-0181

EVERGREEN  
DISTRIBUTION DES ANGLES

## SAIGNÉE

### Explication logique

Suite de la Une

vriers et les cadres.

En effet, le nombre d'ouvriers a dégringolé de 36,8% entre mars 1993 et septembre 1996. La dévotion de la voirie locale vers les municipalités serait une explication logique à cette baisse importante du nombre d'ouvriers.

Du côté du personnel d'encadrement, le nombre de cadres intermédiaires et de cadres supérieurs ont diminué respectivement de 34,1% et de 22,5% entre mars 1993 et septembre 1996. Il s'agirait d'une conséquence directe de la défunte loi 102 (*Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et dirigeants d'organismes*) qui imposait une baisse de 20% du taux d'encadrement dans les ministères et organismes.

Aucune catégorie de personnel n'a été épargnée par la saignée. Toujours pour la période allant de mars 1993 à septembre 1996, le personnel de bureau et les agents de la paix ont connu une baisse de 13,8% de leur effectif alors que la diminution a été de 9,8% chez les professionnels et de 7,5% chez les techniciens.

L'étude révèle que le nombre d'employés occasionnels a chuté dramatiquement de près de 35% entre 1988-89 et 1995-96, passant de 33213 à 21841.

Le Conseil du trésor estime que la diminution des ressources humaines a ses conséquences: utilisation maximale des ressources en place, polyvalence des employés, pression supplémentaire sur les personnes demeurant au poste et de nouveaux défis pour les gestionnaires qui doivent gérer la « morosité ambiante ».

Quant aux pratiques de recrutement, ça ne s'améliore guère puisque le gouvernement n'a recruté que 240 nouveaux employés d'avril à septembre 1996 comparativement à 381 pour

toute l'année 1993-94.

On rapporte également que l'embauche d'étudiants et de stagiaires a aussi diminué au cours des quatre dernières années. En 1992-93, l'État avait fait appel à 3086 étudiants et à 583 stagiaires. Pour les mois d'avril à septembre 1996, seulement 1324 étudiants et 241 stagiaires ont décroché un emploi dans les ministères et organismes.

Le document du Conseil du trésor souligne qu'il y a des emplois disponibles dans certains secteurs, notamment en ce qui a trait à la perception fiscale et à l'informatique, et qu'il faut voir « comment il serait possible de répondre à ces besoins en recourant au personnel déjà à l'emploi de la fonction publique ».

#### LES MOINS DE 30 ANS: À PEINE 2%

L'analyse du Conseil du trésor démontre que les jeunes de moins de 30 ans n'ont pas leur place dans la fonction publique québécoise. En effet, ils ne représentent que 2,01% de l'effectif permanent. C'est moins qu'en 1992-93, alors que les moins de 30 ans constituaient 5,9% de la main-d'œuvre permanente dans les ministères et organismes.

La résultat n'est guère plus rose pour les moins de 30 ans à statut occasionnel. En effet, leur nombre a dégringolé de 9003 à 4388 entre 1992-93 et 1996-97.

Par ailleurs, la moyenne d'âge des employés permanents a augmenté de 42,8 ans à 44,2 ans entre mars 1993 et décembre 1996.

Notons que, comparativement à septembre 1996, la moyenne d'âge a légèrement diminué en raison de l'accélération des départs à la retraite, notamment par la mesure de départs assistés qui a provoqué la mise à la retraite de 2494 employés permanents dont l'âge moyen se situait à 58,9 ans.

« Nous allons nous battre contre cette haine horrible », a ajouté le premier ministre qui a réaffirmé sa volonté de faire construire un nouveau quartier juif dans le secteur arabe annexé de Jérusalem.

Les sept écolières ont été enterrées hier soir dans la ville de Beth Shemesh, en présence notamment de M. Netanyahu. Moshe Fogel, porte-parole du gouvernement israélien, a refusé d'établir un lien « entre cette attaque terroriste et les relations avec la Jordanie ». Le chef de la diplomatie israélienne David Levy a pris son contre-pied en déclarant, lors d'une conversation téléphonique avec le premier ministre jordanien Abdul-Karim Karabati, que « de récentes déclarations ont créé un climat psychologique qui pourrait avoir conduit à cette tragédie ».

Il a mis en garde par la même occasion la direction palestinienne contre le risque de ce que des extrémistes prennent exemple sur le soldat jordanien.

L'Autorité palestinienne qui a condamné l'attaque, l'a également liée à l'impasse du processus de paix, mais en en rejetant implicitement la responsabilité sur Israël.

Le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a téléphoné au président israélien Ezer Weizman et à M. Netanyahu « pour exprimer (ses) condoléances aux familles des victimes et l'espoir d'un prompt rétablissement aux blessées ».

Il s'agissait du premier contact entre MM. Arafat et Netanyahu depuis l'annonce par le premier ministre israélien, il y a deux semaines, de la construction d'un nouveau quartier juif dans la partie arabe annexée de Jérusalem.

## LES RETOURNES

# CHAUFFARD

## Le chauffard n'était pas en état d'ébriété, mais souffrait de problèmes psychologiques

Suite de la Une

C'est un vrai miracle, à l'impact final, que d'autres personnes ne soient pas tuées puisque deux des voitures étaient stationnées le long de la rue alors que le conducteur de la troisième s'en est tiré avec une peur bleue.

L'homme, un résident de Saint-Laurent, sur l'île d'Orléans, était recherché depuis la veille n'ayant pas donné de nouvelles à sa famille.

Les policiers qui n'en croyaient pas leurs yeux ont fait savoir que le chauffard n'était pas en état d'ébriété et qu'il souffrait, selon les premières constatations, de problèmes psychologiques. Il a commis sa bêtise avec la camionnette de son employeur, une entreprise connue sous le nom de « Les Aubaines Plus ».

En fin de soirée, la police de Québec pouvait révéler l'identité d'une première victime, soit celle du sexagénaire. Il s'agit de M. Charles Dumas, de Québec. Les proches de la femme de 42 ans, également une résidente de Québec, n'étant pas encore été tous avertis de la tragédie, le nom de cette deuxième victime ne sera dévoilé qu'aujourd'hui.

Quant au chauffard, l'agent Darie Bertrand, des relations publiques du service de police, a fait savoir qu'il devait comparaître dans les prochaines heures au palais de justice de Québec sous des accusations qu'il restait à déterminer hier soir.

#### PAS DE POURSUITE

Pendant de longues minutes, la confusion a régné sur les circonstances entourant le dernier accident.

Alors que les premiers policiers ac-

courus sur les lieux affirmaient que le chauffard avait délibérément foncé sur la voiture des deux policiers, deux témoins affirmaient aux journalistes que leur auto-patrouille suivait plutôt la camionnette du déséquilibré. Il s'agit de deux propriétaires des commerces faisant face à l'endroit où le forcené a terminé sa cavalcade, le coiffeur Michel Fortin et le boutiquier Carol Normandeau. Leurs explications rendaient toutefois complexes les manœuvres qui conduisaient à la position des véhicules après l'impact.

« Les deux policiers nous ont affirmé qu'ils faisaient face à la camionnette et que le chauffeur leur a délibérément foncé dessus », rapporte Mme Bertrand. En ce qui concerne les deux accidents mortels qui ont précédé, la policière fait savoir que les collègues accourus sur place ont reçu les dépositions de plusieurs témoins.

Au terme de sa course meurtrière, l'homme tentait toujours de prendre la fuite. « Quand les policiers qui venaient d'être frappés ont voulu arrêter notre homme, celui-ci continuait de peser sur la pédale d'accélération », a spécifié Mme Bertrand.

Le chauffard n'a subi qu'une légère blessure au bras gauche alors que le policier qui conduisait la voiture a eu des blessures au genou droit. Son collègue a, quant à lui, des coupures à la joue et à la bouche.

La femme de 42 ans qui a été traînée sur une distance de 100 pieds après avoir été fauchée par le chauffard est morte sur le coup. La première victime, Charles Dumas, a pu être réanimée à son arrivée au pavillon Hôtel-Dieu du CHUQ mais l'homme a rendu l'âme dans l'heure qui a suivi.

# FERMÉ

## CHUQ

Suite de la Une

Chauveau, Christ-Roi, Jeffery Hale et Sainte-Anne-de-Beaupré », expliquait Hélène Morais, une heure après la tenue de la conférence de presse.

D'où viennent ces lits coupés en trop ?

« Des établissements du CHA et du CHUQ! Ils en ont fermé beaucoup plus que prévu et les chiffres qui nous étaient transmis l'ont été avec retard », explique Mme Morais au journaliste incrédule.

Le CHA, c'est l'Enfant-Jésus et Saint-Sacrement. Le CHUQ, c'est l'Hôtel-Dieu, Saint-François d'Assise et le CHUL. « L'évolution des technologies et les changements des pratiques expliquent en grande partie ces diminutions », explique Mme Morais.

Le directeur de la Régie avait la bonne explication à défaut d'avoir les bons chiffres.

« Le CHUQ avait 1300 lits avant juin 1995. Il en a maintenant 900 dans ses trois établissements. C'est une question de normes de lits per capita. Partout dans le monde, ça régresse ».

Le directeur de la Santé publique, le Dr Michel Vézina y ajoute aussi une explication de son cru.

« La population avait déjà commencé à changer ses habitudes avec le virage ambulatoire. Les compressions dans la santé sont venues accélérer le processus ».

Autrement dit, le couperet bien affûté des hôpitaux a permis de couper plus de lits que prévu, dépassant les objectifs de la Régie régionale et du ministre de la Santé.

Est-ce à dire que les compressions sont finies et qu'il n'y aura plus de fermeture de lits? Détrompez-vous, ça va sûrement continuer. Car le CHUQ a encore plusieurs dizaines de millions \$ de coupures à réaliser et Saint-Sacrement 20 millions \$ sur un budget de 73 millions \$!

Ce qui prouve bien qu'il vaut mieux miser sur une bonne vieille paille douillette à la maison qu'un lit incertain à l'hôpital, ou encore qu'il vaut mieux être en santé que tomber malade!

# SOLDAT

## Forcené

Suite de la Une

de feu a vidé son chargeur avant d'être maîtrisé par d'autres soldats jordaniens. Ces derniers ont affirmé que le forcené était « fou » et qu'il avait été placé en détention.

Sept des jeunes filles blessées ont été transportées dans un hôpital jordanien en compagnie de leur maîtresse d'école, et quatre autres ont été soignées en Israël, a précisé la police israélienne.

L'île où s'est produit l'incident doit son attrait touristique à la vue qu'elle offre sur la Jordanie, la Syrie et Israël. Ce territoire, contrôlé par l'État hébreu depuis 1948, a été rendu à la Jordanie lors de l'accord de paix signé par les deux pays en 1994. Israël y loue toujours des terres à des fins d'agriculture, et leur accès est libre pour les civils israéliens.

L'attaque a été perpétrée à première vue par un soldat jordanien isolé. Mais comme des massacres comparables commis par des Arabes ou des Israéliens au cours des dernières années, un tel acte ne peut être séparé du contexte général. Cette fusillade intervient en effet à un moment de forte tension entre les deux pays, le roi Hussein accusant le premier ministre Benjamin Netanyahu de mettre en péril le processus de paix, notamment en décidant la construction d'un quartier juif à Jérusalem-Est.

### TABLE DES MATIÈRES

**CAHIER A**  
La Capitale ..... 3 à 5  
Le Québec et le Canada ..... 6 à 12  
Le Monde ..... 13 et 14

**CAHIER B**  
Questions d'argent ..... 1 à 8  
Consommation ..... 1  
Bourses ..... 4 et 5  
Opinions ..... 6 et 7

**CAHIER C**  
Week-end Magazine ..... 1 et 2  
Arts et spectacles ..... 3 à 12  
Votre agenda ..... 4  
Ce soir à la télé ..... 2  
Annonces classées ..... 5 à 9  
Décès ..... 9 à 11

**CAHIER D SPORTS**  
Claude Larochelle ..... 1  
Statistiques ..... 2 et 4  
Jeux et B.D. .... 7

### SERVICES

Abonnements ..... 686-3344  
Annonces classées ..... 686-3311  
Carrières et Professions ..... 686-3270  
Internet ..... www.lesoleil.com  
Promotion ..... 686-3342  
Publicité Détaillants ..... 686-3435  
Publicité générale ..... 686-3270  
Rédaction ..... 686-3394  
Renseignements ..... 686-3233

### NUMÉROS CHANCEUX

#### LA QUOTIDIENNE

tirage du 13-03-97

5-3-9

9-3-6-5

EXTRA

351321

#### BANCO

tirage du 13-03-97

1-3-4-10-18-19-20-22-25-26-27-

33-41-47-48-

50-52-53-67-70

### RÉFLEXION

Le sage ne dit pas ce qu'il sait et le sot ne sait pas ce qu'il dit.  
(proverbe turc)

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoyé de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730


TWIK MODE STYLE PRÉFÉRENCES

**Le stretch trompette**

**49.95**

**twik®**

Fibre génération X, fibre libre, fibre à la mesure de l'imagination de twik, sans contrainte, sans limites, le stretch pour pantalon satiné en noir, sable, pomme, marine, ciel. 26 à 32. Une exclusivité twik!



la maison

**samons**

PLACE STÉ-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-BOURNEAU

100%

QUÉBEC  
À LA  
GRANDEUR  
DU MONDE

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN  
et ses partenaires

GUERRE DES MOTARDS

## La SQ s'étonne que des bombes sautent encore

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Sûreté du Québec fait face à des joueurs plus coriaces et déterminés qu'elle ne l'imaginait.

« On doit admettre que l'on s'attendait à ce que toutes ces explosions arrêtent et qu'on soit en mesure de faire des annonces (arrestations et mises en accusation) plus rapidement », a reconnu, hier, le directeur général adjoint aux enquêtes criminelles de la SQ, Jean Bourdeau.

L'onde de choc de la bombe ayant explosé devant le repaire des Hell's Angels, samedi, a eu des répercussions jusqu'au plus haut sommet de la hiérarchie de la Sûreté du Québec. Elle a abouti à une réorganisation de l'escouade Carcajou dans la capitale.

Quatorze enquêteurs qui travaillaient sur des vols d'explosifs feront désormais partie intégrante de l'équipe. Ces policiers oeuvraient jusqu'ici dans d'autres unités sur des dossiers parallèles

### 14 enquêteurs travaillant sur des vols d'explosifs intégrés à Carcajou

à Carcajou. « Ils travailleront plus étroitement avec l'escouade », a expliqué Jean Bourdeau à des journalistes étonnés d'apprendre que ce n'était pas encore le cas.

Au cours des 14 derniers mois, 13 vols d'explosifs ont été recensés au Québec. Ceux de Rimouski, commis chez Dyno Label, et de Valleyfield, à l'usine Expro, sont les principaux.

Cet ajout fait grimper le nombre de policiers de Carcajou-Québec à environ 40, a appris LE SOLEIL auprès d'une source digne de foi. Une information que le directeur général ad-

joint aux enquêtes criminelles de la SQ n'a pas voulu confirmer.

En entrevue, il a toutefois nié que le groupe Carcajou, à Québec, ne soit composé que de 12 policiers comme l'a indiqué, avant-hier, le directeur adjoint de la police de la CUM, Pierre Sangollo. Il soutient d'ailleurs que les ressources sont suffisantes, faisant valoir qu'il « n'y a aucune piste qui n'est pas enquêtée en raison d'un manque de budget ».

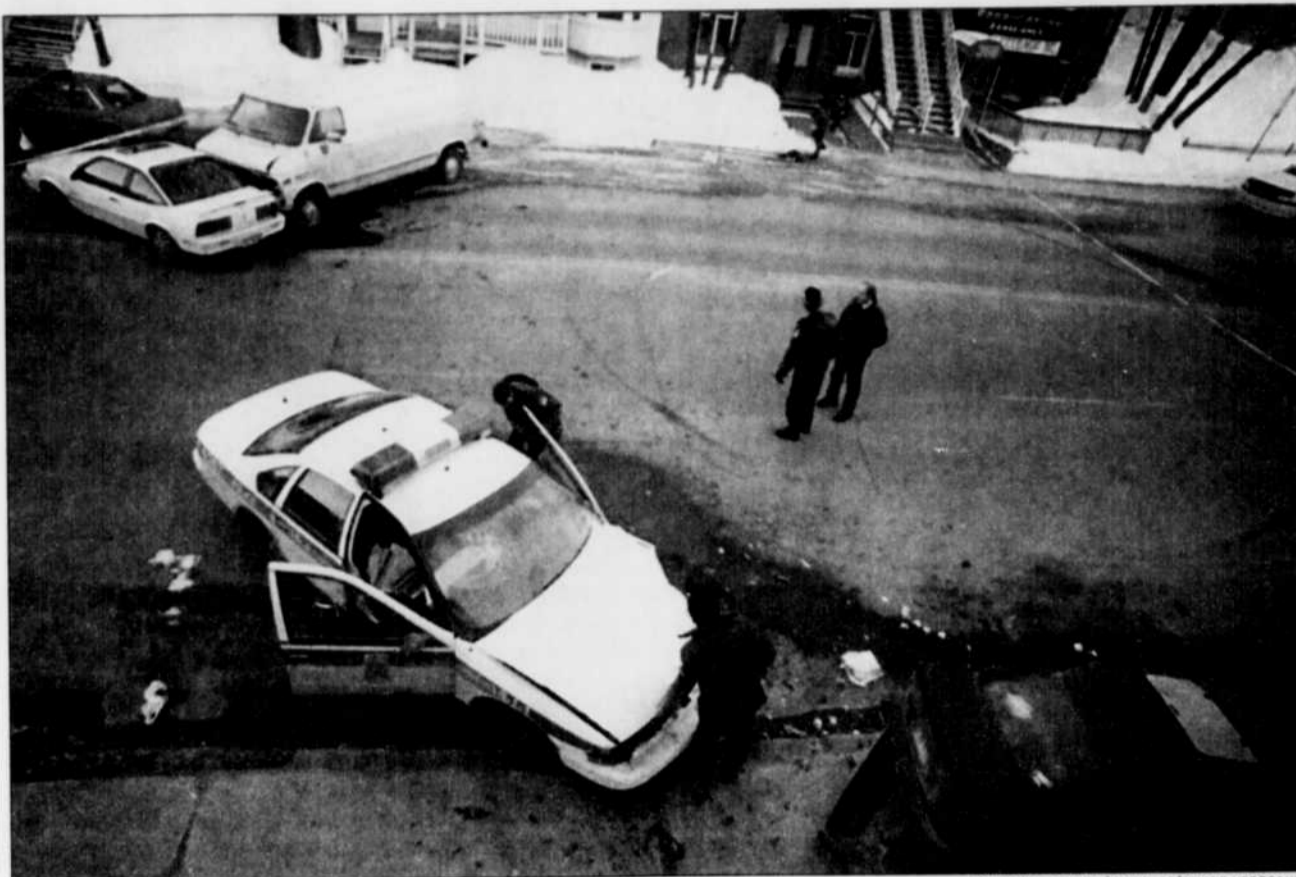
### UNE QUESTION DE TEMPS

L'officier affirme que les enquêtes sur les bandes de motards donneront des résultats. « Ce n'est qu'une question de temps », a-t-il insisté, avant d'inviter la population à collaborer davantage avec les policiers.

Au passage, il a souligné que l'information du public parvenue à Carcajou-Montréal était plus « significative » que celle parvenue jusqu'ici aux oreilles de leurs collègues de Québec.

Quelques instants après la conférence de presse, comme pour démontrer que la situation était explosive dans la région, les artificiers de la SQ ont inspecté une voiture abandonnée depuis plusieurs jours chez Autocars Fleur-de-Lys, près du local des Hell's Angels, à Saint-Nicolas.

Le périmètre de sécurité a été levé au bout d'une heure. Aucun explosif ne se trouvait dans le véhiculé suspect.



La camionnette blanche du chauffard a stoppé sa course folle contre une voiture qui passait sur de la Canadière, après avoir percuté trois autres automobiles, dont celle des policiers.

CHAUFFARD FOU

# La randonnée mortelle n'aura pas duré cinq minutes

Un vrai miracle que d'autres  
personnes ne soient pas mortes,  
estiment les policiers

CLAUDE VAILLANCOURT

Le Soleil

■ QUÉBEC — La tragique randonnée du chauffard fou n'a pas duré cinq minutes.

À 17h 04, la centrale de police de Québec recevait un appel l'informant qu'un piéton venait de se faire frapper en face du 300, rue Saint-Dominique, non loin du Mail centre-ville et à peu de distance du poste de police. Il semble que le sexagénaire traversait la rue après être allé déposer des ordures dans un conteneur à déchets.

Dans les secondes suivantes, un autre appel avise les policiers que le conducteur de la même camionnette blanche vient de heurter une autre personne à l'intersection des rues Prince-Édouard et Mgr-Gauvreau.

L'homme, devait préciser plus tard l'agent Darie Bertrand, avait doublé par la gauche deux voitures arrêtées aux feux de circulation. Deux autres voitures étaient dans le sens contraire. Après avoir heurté la femme, il l'a traînée sur une distance d'environ 30 mètres.

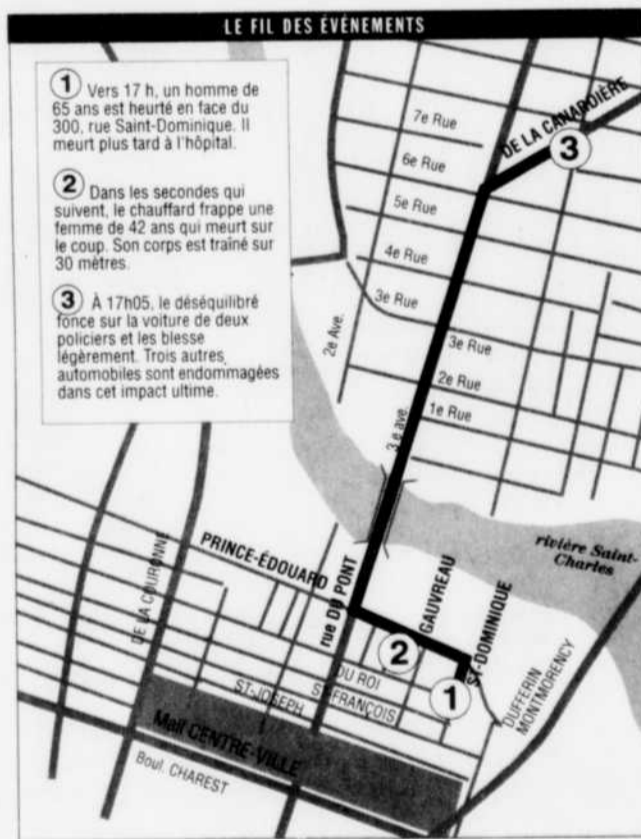
Dans les heures qui ont suivi, les enquêteurs ne pouvaient déterminer avec précision le trajet qu'a emprunté le chauffard. L'hypothèse la plus vraisemblable ait qu'il ait bifurqué sur le pont Dorchester pour filer en direction du chemin de la Canadière.

« C'est à cet endroit que les deux policiers appelés en assistance l'ont aperçu », raconte la policière.

### LES POLICIERS NE LE POURSUIVAIENT PAS

Celle-ci se dit convaincue que la camionnette du « suspect » a foncé directement sur la voiture des policiers. L'un de leurs collègues, rencontré sur place, a assuré LE SOLEIL que les policiers n'étaient pas lancés à sa poursuite. « L'homme a cru qu'ils voulaient l'intercepter ».

Après avoir heurté l'auto-patrouille qui lui faisait face, le chauffard a effectué un virage à 180 degrés, frappant au passage deux voitures stationnées en direction ouest. Ar-



rivé en sens contraire, il a démolé la rampe d'accès pour personnes handicapées d'un logement situé sur le côté est et est allé s'arrêter contre une autre automobile qui ralentissait à l'approche des feux de circulation.

Quand les policiers ont voulu l'arrêter après n'avoir été que légèrement blessés grâce aux coussins gonflables de leur voiture, l'homme a alors tenté de reprendre la route en appuyant à fond sur l'accélérateur.

Menotté, il a été conduit à la centrale de police pour interrogatoire.

## Les goussets de Grico bientôt à sec

Maires et ministre doivent décider  
de l'avenir de cette escouade

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les goussets du Groupe régional d'intervention contre le crime organisé seront bientôt à sec. D'ici quelques jours, les maires du Québec métropolitain et le ministre de la Sécurité publique auront à décider de l'avenir de cette escouade spéciale.

En début d'année, la dizaine de maires concernés par le projet et le gouvernement québécois ont accepté de fournir 1,5 million \$ pour mettre sur pied cette opération.

À l'heure actuelle, le budget qui reste dans l'enveloppe permet aux forces policières d'assurer une surveillance des établissements licenciés et d'autres endroits suspects jusqu'au 31 mars. Pas plus.

Tous les chefs de police de la région souhaitent aujourd'hui que l'opération se poursuive au-delà de cette date. Ils estiment que Grico a prouvé sa raison d'être et espèrent que les autorités municipales et le gouvernement refinanceront cette escouade intermunicipale.

Une demande à cet effet devrait leur être acheminée d'ici les prochains jours, a appris LE SOLEIL.

Interrogé sur l'avenir de Grico,

Alexandre Matte, responsable des enquêtes criminelles au Service de police de Québec et membre du comité de coordination de cette unité, affirme avoir bon espoir que la requête des corps de police soit acceptée.

« Je suis très optimiste. J'ai l'impression que ça devrait aller », a déclaré M. Matte. L'inspecteur chef croit que les résultats obtenus par Grico militent en sa faveur et qu'il faut maintenir la pression sur les gangs organisés.

Depuis le début de l'opération, Grico a visité 150 bars, effectué 528 surveillances, procédé à 87 arrestations, inspecté 590 véhicules, « vérifié » 1174 personnes, mené 36 perquisitions et saisi sept armes à feu.

Sa demande devrait être bien accueillie du côté de Québec. Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a déjà fait savoir qu'il continuerait à soutenir les villes anxieuses de ramener l'ordre et la paix publique chez elles.

Reste à voir comment les différents maires réagiront. Sur le premier 1,5 million \$ de l'opération, ils ont fourni un million. Certains d'entre eux trouvent qu'ils ont déjà fait leur part.

« Si on ne reçoit pas d'argent, ce sera plus problématique, mais il faudra continuer à faire quelque chose », a confié, il y a quelques jours, le chef de police de la Haute-Saint-Charles, Daniel Langlais.

Il aurait  
foncé  
directement  
sur l'auto  
patrouille



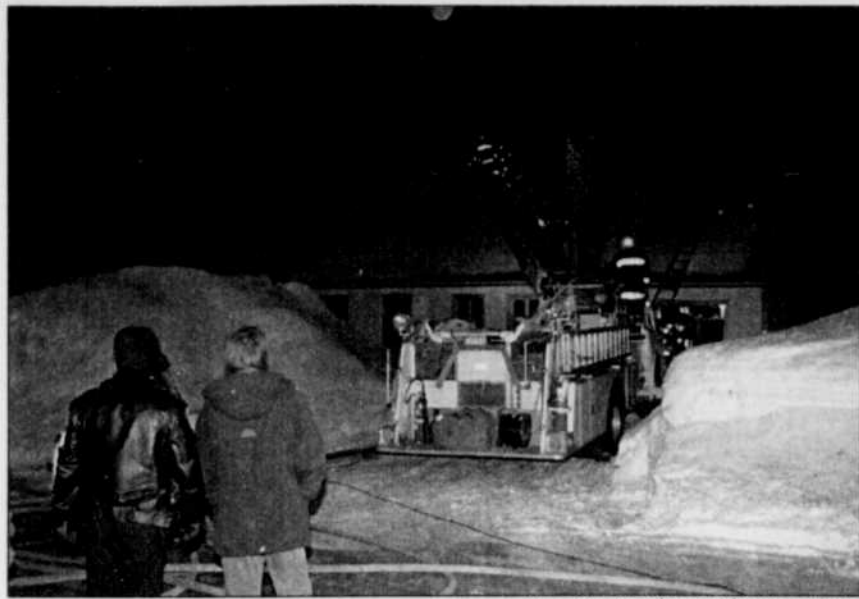
## Ginseng Rouge de Corée. Tous les avantages du café, sans le café.

Le fait est que le Ginseng Rouge de Corée augmente la résistance physique et mentale. Et parce que nous dépassons les normes gouvernementales de fabrication, chaque Vegicap<sup>mc</sup> (gelule végétale) contient exactement la même quantité de Ginseng Rouge de Corée, garantissant ainsi la teneur et l'efficacité. Voilà une autre bonne raison d'en prendre. **Wampole** C'est un bon conseil.



REMÈDE À BASE D'HERBES NO XVI DE WAMPOLE - GINSENG ROUGE DE CORÉE

## VILLAGE-DES-HURONS



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

## Incendie dans une résidence privée

Un incendie qui s'est déclaré dans la nuit de mercredi à hier au Village-des-Hurons a suscité bien des inquiétudes. Aucune personne n'a été blessée, mais une résidence privée de la rue Maurice-

Sébastien a été lourdement endommagée. Pendant que les pompiers de la communauté combattaient le sinistre, ceux de Val-Bélair sont demeurés sur le qui-vive. Ils étaient prêts à intervenir en cas de besoin.

## RÉGION DE L'AMIANTE

## Henri Therrien, personnalité de l'année

Maire de Thetford Mines, M. Henri Therrien, recevra le titre de Personnalité de l'année de la Chambre de commerce de l'Amiante visant à reconnaître les efforts de ceux qui ont été au fil des années les bâtisseurs de la région. Enseignant à l'école secondaire Joseph-Fecteau, M. Therrien devient ainsi le deuxième maire seulement à recevoir ce titre. Ce n'est pas uniquement pour sa brillante carrière politique que le maire a reçu le titre de personnalité de l'année, mais également pour ses nombreux engagements dans le milieu socio-économique thetfordois. I.B.

## NEW CARLISLE

## La neige stoppe le train

Le train de passagers Chaleur, de Via Rail, a dû stopper sa route à New Carlisle hier matin, à mi-chemin entre Matapédia et Gaspé, parce que le Canadien National, encore propriétaire de la voie ferrée entre Chandler et Gaspé, a éprouvé des ennuis avec son équipement de déneigement. Les 40 voyageurs encore à bord ont dû poursuivre leur chemin en autobus! Même s'il n'a pas neigé depuis lundi en Gaspésie, les vents soufflant tôt hier matin ont encombré la voie, surtout à l'est de Chandler, que le CN entretient encore en attendant de conclure la vente du tronçon avec la Corporation du chemin de fer de la Gaspésie, annoncée officiellement lundi.

## JEUNE-LORETTE



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

## Scolarité hors les murs...

Le jeune veut prendre congé de l'école et l'école a besoin de répit! Le Campus Jeunesse territoire de la Jeune Lorette a trouvé la solution. Pour la 2e année, il offre aux jeunes suspendus de l'école ou sur le bord de la porte un programme leur permettant de poursuivre pendant un temps leur scolarité hors des murs de l'établissement. L'initiative, née de la concertation entre le CLSC de la Jacques-Cartier, la Commission scolaire de la Jeune-Lorette et le Centre Jeunesse de Québec, comporte deux volets: un programme de jour pour les

jeunes qui éprouvent des difficultés scolaires, personnelles ou familiales et un programme de soir pour ceux qui ont besoin d'aide dans leurs travaux. La coordonnatrice du Campus, Marie-France Piché, se félicite du succès remporté depuis décembre 1995. Sur la vingtaine de jeunes qui sont passés par le Campus, tous sauf un sont aujourd'hui de retour dans les classes régulières. Sur la photo, on la voit (à droite) qui ouvre la porte à la responsable de l'académie au Campus Jeunesse, Kathleen Cadoret-Auger.

## QUÉBEC

## Des billets gratuits pour le Salon de l'habitation

La Ville de Québec, en collaboration avec Promexpo, invite les propriétaires fonciers de la ville de Québec à visiter gratuitement le Salon national de l'habitation qui se tient au Centre des congrès jusqu'au 17 mars. Cette invitation est valide pour la Journée spéciale Ville de Québec, aujourd'hui. Il suffit de se présenter à

une des bibliothèques de quartier de la ville avec en main une copie originale de la facture de taxes de l'immeuble dont on est propriétaire pour obtenir un billet. Les visiteurs pourront entre autres visiter le stand central de 1000 pieds carrés de la Ville de Québec. Des renseignements seront également disponibles sur les différents programmes de subvention à l'habitation visant à revitaliser les vieux quartiers de la ville. La Ville a également organisé l'événement «Art et mode signé Québec» où des artistes et des designers de mode de Québec démontreront leur talent en présentant leurs oeuvres au foyer du Centre des congrès.

## DÉMANARCHIE

## Popovic s'en tire

La Couronne met fin aux procédures contre lui

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

QUÉBEC — Au moment où devait débiter le procès devant jury d'Alexandre Popovic, un des leaders montréalais du groupe Démanarchie, la poursuite a résolu cette semaine de mettre fin aux procédures.

Au nom de Me Michel Auger, le procureur chef de la Couronne à Québec, un de ses adjoints, Me Mario Tremblay, en a informé le juge Gaston Desjardins, de la cour supérieure. De ce fait, Popovic s'est trouvé libre de toute accusation.

Le jeune Montréalais de 23 ans avait été arrêté en août pour avoir participé à un rassemblement public à la place d'Youville. Il avait été accusé d'avoir enfreint une ordonnance du tribunal lui interdisant de prendre part à des manifestations.

Le mois précédent, à Montréal, Popovic avait signé un engagement suivant lequel il ne participerait pas à des manifestations. Il venait d'être arrêté pour une participation du même genre dans la métropole.

Cependant, le jeune homme avait accepté de plaider coupable à l'accusation en question et, erronément, son avocat lui avait alors indiqué que l'engagement n'avait plus cours. D'après les explications fournies par Me Tremblay, le ministère public a reconnu la bonne foi de Popovic quant à sa présence au rassemblement de Québec.

Se fiant aux conseils de son avocat, le jeune leader croyait sincèrement avoir le droit de participer de nouveau à des rassemblements. C'est pourquoi l'accusation contre lui a été abandonnée.

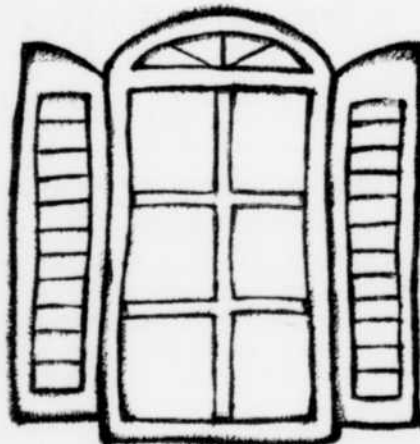
## Nouveau! SALON NATIONAL DE L'HABITATION DE QUÉBEC

Bois, p.v.c., aluminium? J'hésite...  
ATTENDS DE VOIR LE SALON

MAINTENANT  
OUVERT!



PLUS GRAND  
ET PLUS  
COMPLÉT!



Une invitation de Dominique Michel

DU 13 AU 17 MARS 1997  
NOUVEAU CENTRE DES CONGRÈS

Tous les nouveaux produits en ameublement, décoration, salles de bains, portes et fenêtres, énergie, chauffage, climatisation, matériaux de construction et de rénovation, aménagement extérieur.

## ATTRACTIONS 97

- Découvrez l'Art de vivre à Québec, ville à l'honneur au Salon.
- Visitez la Maison romantique réalisée par Habitec 2000 en collaboration avec la Galerie du meuble et Josée Gouin, designer, S.D.I.Q.
- Appréciez la Maison de campagne au «Pavillon Télé-4 de la relève québécoise» présentée par Habitations Quélord.
- Ne manquez pas le «Pavillon Solutions Travail à domicile Bell» présenté par les magasins Téléboutique™ Bell.
- Assistez aux conférences-habitation à la Terrasse Info Microtec réalisée par les Artisans du paysage et Permacon.
- Admirez la Cuisine de rêve de Dominique Michel selon Prémoulé et Armoires de cuisine Bernier.
- Solutionnez vos problèmes au Boulevard de la rénovation présenté par la Société d'habitation du Québec.
- Découvrez la Clef des sols et le Pavillon des mille et une nuits, selon Céramique Décor et Boiteau Luminaire.
- Suivez l'évolution de la Chambre de Marie, réalisée par Marie Dominique Bédard, designer, S.D.I.Q.
- Profitez de la Halte Bébé IGA et de la Halte-Garderie Sico.
- Rencontrez Albert Mondor à «Jardin et aménagement paysager» réalisé par Embellissement des Deux Rives.
- Admirez la Cour des artisans, selon Bolduc et Jamo.

Un événement

En collaboration avec

En association avec



ÉCONOMISEZ 65

Profitez du Forfait Maison Auto et visitez le Salon National de l'habitation de Québec et le Salon International de l'Auto de Québec pour seulement 115 \$ Billets-forfaits en vente aux comptoirs d'admission des deux salons.



HEURES D'OUVERTURE  
Jeudi, vendredi: 12h à 22h  
Samedi: 10h à 22h  
Dimanche: 10h à 21h  
Lundi: 10h à 20h

PRIX D'ENTRÉE  
Adultes: 9,00\$  
Étudiants et aînés: 7,00\$  
Enfants de 6 à 12 ans: 3,00\$  
Forfait Maison Auto: 11,00\$

La billetterie fermera une demi-heure avant la clôture du salon.

STATIONNEMENT  
Complexe G (1400 places)  
Place Québec (1000 places)  
Carré d'Youville (1360 places)

## Une patiente du CHUQ blâme le ministre Rochon

La fermeture de salles d'opération retarde la biopsie qu'elle doit subir pour un cancer du sein

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une citoyenne de Charlesbourg blâme le ministre Rochon d'occasionner la fermeture de salles d'opération dans les hôpitaux par ses compressions, ce qui retarde de trois semaines la biopsie qu'elle doit subir au CHUQ Saint-François d'Assise pour son cancer du sein.

« Par le fait même, je subis un préjudice sérieux car mon cas s'aggrave durant ces trois semaines d'attente. Autrement j'aurais passé au bout de deux ou trois jours. Imaginez mon moral! Le ministre Rochon envoie le monde à l'abattoir », dit Yolande Beaumont.

En effet, la moitié des salles d'opération de Saint-François d'Assise, de l'Hôtel-Dieu et du CHUL sont fermées pour deux semaines afin de contenir le déficit du CHUQ à 6,3 millions \$.

« Nous déplorons aussi la fermeture de salles car il a fallu faire entrer du personnel en congé pour faire face aux urgences », explique le Dr Michel Morrisette, adjoint au directeur des services professionnels du CHUQ.

« Cela n'a eu aucun impact sur l'état de santé de la patiente car trois semaines, c'était un délai normal pour réaliser la biopsie. Fermetures de salles ou pas, ce n'était pas une urgence », ajoute le Dr Morrisette.

Selon lui, les effets des traitements

de radiothérapie ou en chimiothérapie sont les mêmes dans 70% des cas.

« Nous n'en sommes pas à quelques semaines près », dit-il. Le Dr Morrisette croit qu'il y a eu un problème de communication entre le chirurgien et sa patiente, laquelle voulait surtout éviter que les traitements soient retardés.

« Oui j'ai été rassurée, mais je ne les crois pas pour les délais. Voyons donc, le cancer évolue, il n'est pas latent. L'an dernier, on s'est précipité pour faire les examens quand ils ont découvert mon cancer du sein. Si c'était eux-mêmes qui étaient malades, ils ne réagiraient pas de la même façon », observe Mme Beaumont qui ne blâme pas l'hôpital mais le ministre de la Santé.

Au cabinet du ministre Rochon, on estime que la décision relève de l'appréciation professionnelle du chirurgien qui estimait qu'il ne s'agissait pas d'une intervention urgente et que six salles d'opération sur dix étaient un nombre suffisant durant la relâche.

## EN BREF

## QUÉBEC

## Encore les Hells!

Les artisans de la SQ sont intervenus hier après-midi près du repaire des Hell's Angels à Saint-Nicolas, sur la Rive-Sud. L'intervention s'est déroulée sur le terrain de stationnement d'une compagnie d'autocars nolisés situés juste en face du repaire des motards. La police a fait évacuer le secteur car

elle craignait qu'un colis suspect ne se trouve dans la voiture volée qui était abandonnée dans le parking, tout près du lieu de l'explosion d'une voiture piégée, en fin de semaine dernière. La voiture avait été volée au cours des dernières semaines à Sainte-Foy. On n'a rien trouvé de suspect à l'intérieur du véhicule.

## ENQUÊTE SUR LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MONTESSORI

## Jutras nie tout

Anciens élèves, parents et enseignants lui reprochent plusieurs gestes d'inconduite

MARIE CAQUETTE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le directeur de l'école Montessori de Sainte-Foy, M. Daniel Jutras, a nié hier devant la commission d'enquête instituée par le ministère de l'Éducation tous les gestes d'inconduite que lui sont reprochés par des parents d'anciens élèves ainsi que par des enseignantes qui ont travaillé avec lui.

Au procureur des parents, M. Robert Cardinal, qui l'a interrogé toute la journée sur la véracité de six des dix témoignages entendus jusqu'ici, M. Jutras a juré qu'il n'avait jamais posé ces gestes ou qu'il ne se souvenait pas de ces incidents ou, encore, que ceux-ci n'ont pas eu la gravité que les témoins leur attribuent.

M. Jutras nie qu'un frère et une sœur ait passé environ quatre heures et demi devant un bol de pouding au chocolat qu'ils n'aimaient pas. Il ne se souvient pas non plus avoir laissé des enfants devant leur assiette jusqu'à une heure et demie après le début du repas et affirme que la période de réflexion pour ceux qui refusaient de manger ne dépassait pas une demi-heure.

Il n'a jamais, non plus, laissé des enfants plus d'une demi-heure devant un travail d'apprentissage qu'ils n'arrivaient pas à terminer. Ils n'a jamais, disait-il, utilisé de mots blessants à leur endroit, ni tenté de les ridiculiser devant le reste de la classe, comme en ont témoigné des enseignantes.

Le directeur d'école a aussi nié avoir soulevé de terre, à plusieurs reprises, des enfants par la nuque, comme des chatons, pour les déposer là où il voulait qu'ils aillent. Il les a plutôt dirigés en les prenant par la nuque, nuançant-il.

Il a dit n'avoir aucun souvenir d'un événement rapporté par une mère affirmant avoir trouvé une fillette en t-shirt et sans souliers sur le perron de l'école à l'hiver 1994. Le directeur ne se souvient pas non plus avoir dit à l'enfant, comme le rapportait cette femme: «Si tu veux japper comme un chien, va dehors!»

Il a cependant admis avoir isolé, dans un garage attenant à son école, pour une courte durée qu'il ne peut préciser, un enfant de trois ans qui «beuglait». «Elle criait Meuman», a-t-il dit. Elle dérangeait tous les autres qui menaçaient de fondre en larmes par effet de contagion, a-t-il expliqué. Durant son témoignage, le directeur a précisé que la discipline



Daniel Jutras



La discipline avait pour but de préserver «le climat Montessori, doux, calme comme dans une bibliothèque.»

## Il a admis avoir isolé dans un garage un enfant de trois ans qui «beuglait»

avait pour but de préserver «le climat Montessori, doux, calme comme dans une bibliothèque.» Daniel Jutras ne se souvient pas s'il a isolé un garçon ou une fille à cette occasion, mais il se rappelle que la lumière était allumée dans ce garage, qui était chauffé. Une enseignante en a fait sortir l'enfant.

À trois reprises seulement et de façon accidentelle, entre 1987 et 1997, le directeur a accroché des enfants avec ses ongles, leur imprimant une marque dans la peau ou leur arrachant quelques centimètres de peau. Dans ce dernier cas, c'est parce que l'enfant bougeait beaucoup que son geste a eu cette conséquence. Daniel Jutras l'a agrippé alors que le petit garçon de trois ans s'était embarré, avec un copain, dans un toilette publique. Le directeur ne se souvient pas d'un autre incident avec blessure sur le même enfant qu'il décrit comme «nerveux et agité», mais se rappelle du regard «inamical» que lui avait décoché le père un matin (le lendemain de cet incident semble-t-il).

## TRAVAUX AJOURNÉS

La commission a ajourné ses audiences jusqu'au 21 mars. L'interrogatoire de M. Jutras, par le procureur des parents, se poursuivra à ce moment. Une douzaine de parents étaient d'ailleurs présents hier.

Rappelons que la commission a été formée à la demande de la ministre Pauline Marois pour étudier les plaintes déposées contre M. Jutras. Elle a le pouvoir de recommander la révocation de son permis d'enseigner si la preuve d'inconduite le justifiait.

## RÉFORME DE LA SANTÉ

## Les patients satisfaits malgré le manque d'aide et d'information

Sondage Léger &amp; Léger pour la RRQ

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

QUÉBEC — Les patients qui ont expérimenté le système de santé par l'entremise de l'hospitalisation, d'un accouchement ou d'une visite au CLSC s'estiment très satisfaits, sauf pour l'information de suivi et la difficulté d'avoir de l'aide à la maison, la famille étant visiblement peu formée et débordée par la tâche à accomplir.

La Régie régionale de Québec est très fière du bilan des transformations apportées à son réseau de la santé. Non seulement les chiffres parlent d'eux-mêmes, mais un sondage Léger & Léger confirme la grande satisfaction des patients, même si la perception de la population est beaucoup plus négative.

Ainsi, 95% des patients de cliniques privées, 90% de ceux qui fréquentent les CLSC et 83% des patients d'hôpitaux se disent satisfaits des services reçus, même si 60% d'entre eux affirment qu'il est maintenant devenu plus difficile de rencontrer un spécialiste, d'être hospitalisé ou d'obtenir une chirurgie (70%).

Les mères accordent une cote de satisfaction encore supérieure aux hôpitaux et aux CLSC, 98%, même si la moitié d'entre elles auraient aimé rester plus de deux nuits à l'hôpital lors de leur accouchement. Elles souhaitent également une meilleure information sur les médicaments, les soins du bébé et les techniques d'allaitement. 20% d'entre elles confirment d'ailleurs que la personne qui les a aidées une fois de retour à maison ont trouvé ça difficile. Ce sont surtout les soins reçus par

les médecins, le personnel infirmier et les préposés qui sont responsables de ce haut taux de satisfaction en général, ce que reconnaît volontiers le directeur de la Régie de Québec, M. Louis Champoux. «On oublie de plus que ces employés ont vécu une période d'adaptation extrêmement difficile», dit-il, en faisant allusion à l'augmentation de leur tâche et aux changements de postes.

Dans son bilan, la Régie affirme avoir atteint ses objectifs avec un budget réduit de 17%, l'ajout de 219 lits de longue durée, une diminution du nombre de jours d'hospitalisation de 9,1 à 7,8.

Le nombre de chirurgies d'un jour a augmenté de 39 à 46%, une façon d'éviter l'hospitalisation et les frais connexes, sauf que la moitié de la population éprouve beaucoup de réticences face

à cette pratique médicale. De même les CLSC ont-ils vu leur clientèle accrue de 23%. «Notre performance dans les urgences est meilleure que la norme provinciale et les délais d'attente ont été grandement diminués», dit M. Champoux.

Pour sa part, le président de la Régie de Québec croit que le temps est venu maintenant de mieux coordonner les activités entre hôpitaux. «Nous avons taillé à la hache en juin 1995. Dorénavant, nous allons peaufiner les effets du virage et mieux harmoniser les services», dit Jacques Fiset. «Même si nous avons atteint un taux de satisfaction de 95%, l'objectif demeure 100%. Il y a encore du travail à faire», ajoute-t-il, ce 5% d'insatisfaits donnant une mauvaise image des services de santé.

23% de plus de clientèle pour les CLSC

«Si tu veux japper comme un chien, va dehors!»

## EN BREF

## Candidate dans Louis-Hébert

Mme Hélène C. Scherrer se présentera à l'investiture libérale fédérale dans le comté de Louis-Hébert. Mme Scherrer demeure à Sillery et est relationniste à la Fondation québécoise du cancer. Active sur la scène politique municipale, elle fut conseillère à la ville de Sillery et responsable du dossier de la famille. Elle fut également candidate à la mairie de cette ville en novembre 1994. L'assemblée d'investiture se tiendra le 24 mars 1997 à 20h00 à la salle Gabrielle-Roy du Château Bonne-Entente, 3400 chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy.

## Bénévoles recherchés pour les Floralies

La Société des Floralies internationales de Québec aménagera un immense jardin intérieur avec des fleurs de tous les coins du monde. Elle a besoin de bénévoles costauds et résistants pour l'aider à étendre du compost, construire des sentiers et créer un fleuve au quatrième étage du Centre des congrès de Québec du 26 mars au 3 avril. Si vous aimez travailler dur sur des quarts de 12 heures sans rémunération et que, malgré cela, vous êtes sain d'esprit, contactez Suzanne Bargoné au 691-6894 ou 691-7782, entre 9h et 17h du lundi au vendredi. On offre une expérience unique, le costume, la bouffe et le plaisir de contempler l'oeuvre. Info: 659-2737.

## 5000\$ par mois!

La Société immobilière du Québec (SIQ) a remis entre les mains d'un courtier le mandat de louer ce qui fut la résidence du lieutenant-gouverneur du Québec au 1010, chemin Saint-Louis, à Québec. Prix demandé? 5000\$ par mois. Avis aux intéressés.

## LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

Renseignez-vous: 686-3344 / 1 800 463-2362  
LE SOLEIL

## INFOWIN 650-9094

913, MGR-GRANDIN, SAINTE-FOY  
site web: www.infowin.com

## SYSTÈME INFOWIN DOTÉ DE LA TECHNOLOGIE MMX

PENTIUM TRITON II HX430 INTEL  
512 K CACHE PIPELINEBURST  
32 MEG RAM EDO 72 PIN EXT à 128  
DISQUE RIGIDE 1.3 GIGIDE FAST  
ÉCRAN 14 P. SVGA .28 DIGITAL  
CARTE VIDÉO 1 MG 64 BITS MPEG  
LECTEUR 1.44 H.D 3.5  
CLAVIER WIN 95, SOURIS ET TAPIS  
BOITIER MID-TOUR OU DE TABLE  
LECTEUR CD-ROM 10X.  
CARTE SOUND BLASTER 16 ADLIB  
CAISSE DE SON 180 WATTS  
FAXMODEM 33.6 INTERNE VOCAL  
WINDOWS 95 CD-ROM A/F INSTALLÉ  
1 MOIS D'INTERNET GRATUIT

PENTIUM 133 1795\$

PENTIUM 166 1995\$

PRÊT ÉTUDIANT 3 000\$ ACCEPTÉ

## PISCINES BEAUPORT inc.

439, av. Seigneuriale, Beauport 666-5311



18 pieds, équipée 21 pieds, équipée 24 pieds, équipée  
1399\$ 1499\$ 1599\$  
Commencez à payer un an après la livraison.  
Sous réserve de l'approbation du service du crédit.

LE PLUS GRAND CHOIX DE MODÈLES ET DE COULEURS AU MEILLEUR PRIX SUR LE MARCHÉ.

## Inscription Année 1997-98

Programme Humoriste et programme Scripteur  
école nationale de l'humour

• Diplôme: Attestation d'études collégiales (AEC)  
• Reconnu par le Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation (N° de permis: 749 995)

Date limite d'inscription: 11 avril 1997  
Auditions: avril 1997  
Durée de la formation: 1 an (3 sessions)  
Âge minimum: 18 ans

Séances d'information:  
les 26 février, 19 mars et 2 avril 1997 à 17 h  
3575, boul. St-Laurent, bureau 310  
Montréal (Québec) H2X 2T7

Renseignements: (514) 849-7876

18 ans et



«Donnez du sang.»

Info-Collecte (418) 650-7230 1 800 761-6610



La Garderie Jardin Mieu  
1750, boul. Benoit-XV,  
Québec G1L 2Z6  
Tél.: 525-6323 664-8322

## NOUVEAUX SERVICES

- Halle-garderie, samedi et dimanche, 7h30 à 17h30, enfants de 6 mois à 10 ans, avec ou sans réservation.
- Prémamanche 3 à 5 ans, trois après-midi par semaine, places disponibles actuellement.
- Septembre 97: prémamanche à temps plein, enfants 4 ans. Inscrivez-vous maintenant!

PORTES OUVERTES LE 15 MARS 1997

Jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 mars dès 17h

## Envolée Record

LES SOIREEES 8<sup>e</sup> anniversaire

De plus Sushi 1\$ livré ou au resto

L'Aviatic vous propose

COCKTAIL OFFERT SUSHI À 1\$

ORCHESTRE ET RYTHMES CHAUDS (jusqu'à minuit)

MENUS ESCALES À 26\$ POUR 2

De plus, si vous ne pouvez vous déplacer, notre TRAITEUR livrera chez vous (sushi seulement) si vous commandez avant 17h.

Bienvenue à tous!

GARE DU PALAIS 522.35.55

10 Ce samedi Millions\$

LOTTO 649

# LE QUÉBEC LE CANADA

SOMALIE

## On craignait pour la vie du major Armstrong

### Les allégations du médecin ont eu l'effet d'une bombe au sein de l'armée

■ OTTAWA (PC) — Le major Barry Armstrong a dû être protégé par des gardes armés lors des derniers jours qu'il a passés en Somalie, en 1993, après avoir soutenu que les soldats canadiens avaient commis un meurtre, a-t-il témoigné hier devant la commission d'enquête sur les événements survenus en Somalie.

À la suite de cette grave accusation, le major Armstrong, qui était le médecin des troupes canadiennes en Somalie, a dû être retourné au Canada, parce que ses supérieurs craignaient qu'un parachutiste sous l'effet de l'alcool s'en prenne à lui et veuille l'assassiner.

C'est l'épouse du major Armstrong qui avait transmis aux autorités une lettre révélant ces accusations de meurtre d'un Somalien par les soldats canadiens, le 4 mars 1993. Les allégations du médecin avaient eu l'effet d'une bombe au sein de l'armée.

Quelques semaines plus tard, soit le 23 avril, le major Armstrong recevait un avis du major Rod MacKay lui ordonnant de retourner au Canada, a-t-

il déclaré devant les membres de la commission.

« Leur préoccupation était à l'effet qu'il y avait un soldat qui pourrait ingurgiter un grand nombre de bières et décider de m'abattre », a-t-il dit.

Il a ajouté qu'il avait été surveillé de près, 24 heures sur 24, par des gardes armés jusqu'au moment de son départ de Somalie.

On l'a informé que l'ordre de quitter la Somalie provenait du colonel Serge Labbé, le commandant de la mission canadienne en Somalie.

Pour expliquer l'attitude de ses supérieurs, le major Armstrong a soutenu que selon lui la haute direction des Forces armées souhaitait balayer

sous le tapis toute l'affaire entourant la mort violente du civil somalien.

Mais voyant que ses allégations demeuraient lettre morte, il s'est enfin résolu à contacter la police et des avocats pour faire bouger les choses. « Je croyais qu'il fallait faire quelque chose et que les événements survenus le 4 mars ne devaient pas tomber dans l'oubli », a-t-il ajouté.

Questionné par la police militaire quant à savoir s'il avait l'intention de rendre publiques ses allégations de meurtre, quoi qu'il arrive, le major Armstrong a répondu par l'affirmative.

Ce dernier a également raconté dans son témoignage qu'il s'était adressé au lieutenant-colonel Carol Mathieu, qui dirigeait le Régiment canadien aéroporté en Somalie. « Je lui ai dit : "Ils n'avaient pas le droit de tirer sur lui. C'était un meurtre, sans aucune justification" », a-t-il raconté. Mais le colonel Mathieu est demeuré de glace, selon lui.



Le major Barry Armstrong prête une oreille attentive à son avocat Bill Van Veer, quelques instants avant le début de la deuxième journée de son témoignage.

NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC

## L'«os» est toujours là

### Lorraine Pagé refuse qu'on grignote dans la convention

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, prévient que le gouvernement « va courir après des difficultés majeures » s'il s'avisait d'adopter une loi spéciale à l'intention des enseignants.

La leader syndicale met dans la balance la nécessaire collaboration des enseignants au projet de réforme de l'éducation de la ministre Pauline Marois.

« Penser opérer une réforme de l'éducation après une négociation qui se serait terminée avec loi spéciale à l'intention des enseignants, je pense que le gouvernement va courir après des difficultés majeures dans l'implantation de sa réforme », a déclaré la présidente de la CEQ.

Lorraine Pagé n'est pas sourde et entend parfaitement le premier ministre Lucien Bouchard parler d'un « os » dans les négociations avec les syndicats représentant les 163 000 employés du secteur de l'éducation, notamment les enseignants, alors que ça va mieux que jamais dans la santé.

L'État aurait mis de côté sa réduction salariale de 20% pour les employés sécuritaires et son intention de faire porter de 50 à 125 kilomètres le rayon de remplacement.

Selon elle, l'« os » demeurera au cœur de la négociation tant et aussi longtemps que le gouvernement s'entêtera à vouloir grignoter la convention collective des enseignants en s'attaquant à la tâche des enseignants, c'est-à-dire le nombre d'élèves par classe et le nombre d'heures d'enseignement.

#### DANS LE CAMP DE L'ÉTAT

Hier, de passage au Saguenay, le premier ministre Bouchard a proposé aux enseignants d'accroître le nombre d'heures d'enseignement s'ils ne veulent pas accueillir plus d'élèves dans leur classe.

« Le gouvernement et le premier ministre en tête doivent regarder sur un autre terrain que notre convention collective. Dans le secteur de la santé et des services sociaux, il s'est rendu compte que l'exercice était faisable, que le redéploiement de la main-d'œuvre pouvait se faire à l'intérieur des paramètres des conventions collectives », signale Lorraine Pagé, ajoutant que la balle



Lorraine Pagé

était dans le camp de l'État et qu'une nouvelle approche devait être développée dans les heures qui viennent.

Refusant de dire que la CEQ était dorénavant « isolée » dans le cadre de la convention collective, M<sup>me</sup> Pagé affirme que dans le processus d'une négociation intersyndicale, il y a toujours un groupe qui règle après les autres. « Ce n'est pas dramatique en soi. »

Pour sa part, le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, a tenu à souligner que la centrale syndicale ne sera jamais favorable à une décision imposée par l'État à un groupe de travailleurs ou à un autre. Jamais la FTQ n'acceptera que l'on impose une loi spéciale à la CEQ ou à un groupe de syndiqués, a-t-il précisé au SOLEIL.

Cependant, M. Massé affiche son profond désaccord à l'idée que l'on pourrait réduire un peu moins l'effectif dans un secteur, comme l'éducation par exemple, et en demander un peu plus à un autre.

« Notre monde n'acceptera jamais que l'on augmente le nombre de départs ailleurs pour régler le problème de l'éducation », affirme le secrétaire général de la FTQ.

■ SAINT-FÉLICIEN — Encouragé par le développement des négociations avec le secteur public, Lucien Bouchard a fait une nouvelle offre hier aux professeurs, la dernière poche de résistance, selon Québec. Pas d'augmentation du nombre d'élèves, mais une heure de plus d'enseignement par semaine.

De passage dans sa région d'origine, M. Bouchard a dressé un bilan positif des dernières heures du sprint de négociation. Sprint qui pourrait fort bien s'étirer en fin de semaine.

« Ça travaille intensément, a-t-il dit à son arrivée à Saint-Félicien. Si ça doit travailler dans la nuit de vendredi, de samedi, dimanche même... », a laissé tomber le premier ministre.

M. Bouchard a toutefois tué dans l'oeuf la proposition de la FAS de prolonger la période des départs des employés des l'État jusqu'en 1998.

« Ça prend les 800 millions \$ le 1er avril, pas l'an prochain, a-t-il dit en fin d'après-midi lors d'un point de presse à Jonquières. L'an prochain... on balaie les problèmes en avant et on emprunte en attendant. C'est comme ça qu'on gère au Québec depuis 25 ans et ça c'est fini tant que je serai là. On va prendre les décisions sinon on va être décotés. »

Déplorant une fois de plus les conventions « extrêmement rigides », les plus « rigides au monde », il admet que « ça va mieux dans la santé ».

Les deux parties se rapprochent d'une entente, selon Lucien Bouchard, mais il reste un « os ». À quelques heures de l'échéance, toute la pression est maintenant sur les professeurs.

« Les professeurs nous disent qu'augmenter le nombre d'élèves par classe nuirait à la pédagogie, ils ont peut-être raison, a reconnu M. Bouchard dans un discours devant les gens d'affaires de Saint-Félicien.

M. Bouchard s'empresse de relancer les professeurs : « Si vous avez raison, peut-être que la meilleure idée, c'est que vous enseigniez une heure de plus, a-t-il enchaîné. Avec une heure de plus par semaine, on règle le problème. »

#### CRI DU COEUR

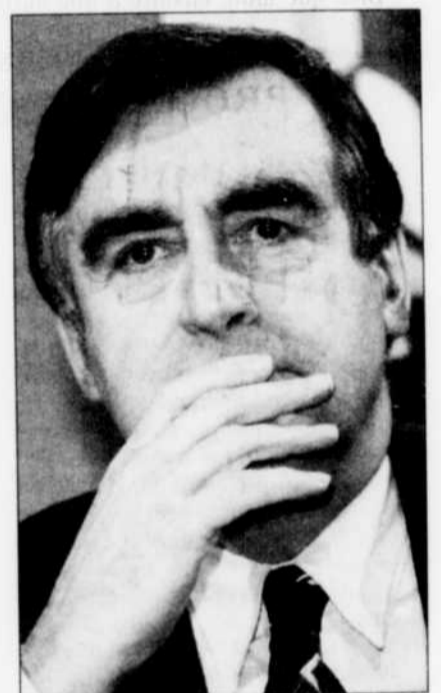
À entendre Lucien Bouchard, les professeurs du Québec portent un poids énorme sur leurs épaules. Agitant le spectre de la décade qui plane au-dessus du Québec, M. Bouchard a lancé un appel déchirant aux enseignants.

« Une heure, est-ce que c'est trop demander ? a-t-il lancé comme un cri du cœur. »

« Le gouvernement va pouvoir se remettre à investir dans l'emploi, va permettre à la société de reprendre espoir, mettre les jeunes au travail, améliorer les exportations, relancer le Québec. C'est ça que l'on demande. »

Le Québec veut éviter d'imiter Terre-Neuve et devoir demander à Jean Chrétien d'emprunter pour lui, a repris M. Bouchard. « Je ne veux pas me mettre à genoux devant Jean Chrétien, il serait sûrement content, il pourrait dire regarder comme c'est beau le Canada et tout le monde dirait que le Québec n'est pas capable de se gérer seul. »

Lucien Bouchard s'est par ailleurs engagé formellement à embaucher de nouveaux employés une fois le cap des 15 000 départs atteint.



Le premier ministre Lucien Bouchard

« On va prendre les décisions sinon on va être décotés »

« Je peux même vous signer cet engagement tout de suite », a-t-il déclaré. Pour en arriver là, il faut d'abord signer la nouvelle entente avec les syndicats, la meilleure solution pour tous, soutient le premier ministre. L'espoir était de mise hier soir.

« Les gens gardent leur emploi, ils gardent leur salaire et leurs augmentations, 15 000 personnes partent avec une retraite généreuse, on engage des jeunes après les 15 000, ce n'est pas une société brutale ! Ce n'est pas un gouvernement insensible ! »

## Déficit zéro: Larose menace de tout laisser tomber

PIERRE APRIL  
Presse canadienne

QUÉBEC — Gérald Larose laissera tomber l'objectif du déficit zéro si, dans le prochain budget, il ne retrouve aucun effort visant à augmenter la colonne des revenus et à favoriser la création d'emplois.

« En l'an 2000, un beau déficit zéro qui aura détruit l'ensemble des services publics va nous permettre de contempler quoi, sinon une catastrophe sociale. Ce genre de comportement de

l'ordre de l'intégrisme ou du dogme, nous, on n'en fera pas partie. C'est pour cela qu'on maintient le débat sur la hauteur et le financement des services », a déclaré le président de la CSN, en conférence de presse à Québec, hier.

Tout en faisant le point sur l'état des négociations avec le gouvernement, dans le cadre de la réunion du Conseil confédéral de la CSN, M. Larose a rappelé, sans spéculer sur les résultats de l'exercice, que l'opération dégraissage de l'appareil de l'État ne devra plus se faire seulement sur le dos de ses employés.

« Quand on tient un débat public, a-t-il expliqué, il faut en même temps créer les conditions pour le forcer. Si on abandonne maintenant le déficit zéro, comment pourra-t-on faire un débat sur l'augmentation des revenus ? »

M. Larose a concédé que depuis lundi, « l'espace pour négocier s'est ouvert pour convenir d'un certain nombre de mesures », mais qu'il est peu probable que tout pourra être effectivement ficelé ce soir tel que souhaité par le premier ministre Lucien Bouchard.

« On pense que le gouvernement veut avoir une idée assez claire du résultat

par rapport à son propre objectif d'ici demain soir (ce soir), et je sais que sur les suites à donner, il devra compter sur un peu plus de temps », a-t-il dit.

« Pour toutes les composantes de la CSN, il est toujours hors de question de réouvrir les conventions collectives parce qu'il s'agit là d'une question de crédibilité », a pour sa part expliqué la vice-présidente de la CSN, Claudette Carboneau.

Les demandes d'assouplissement du gouvernement, selon son analyse, « n'ont aucune mesure avec les objectifs qu'il a formulés publiquement ». Elle est convaincue que les conventions collectives offrent suffisamment de marge de manoeuvre et « nous les

mécanismes nécessaires » pour réaliser les objectifs.

Selon Mme Carboneau, l'attaque portée quant à la tâche des enseignants, par exemple, « n'est pas sans cacher une bonne dose de démagogie de la part du gouvernement ».

Au chapitre des retraites, la CSN recherche un espace de discussion afin de pouvoir allonger le programme au-delà du 1er juillet 1997, tenant compte, entre autres, du fait que les transformations dans les secteurs de la santé et de l'éducation sont loin d'être complétées. « Il faut, a précisé Mme Carboneau, une certaine flexibilité pour faire face aux changements. »

Rien en l'an 2000, sinon une catastrophe sociale

# Un ex-caporal poursuit l'armée pour 1 million \$

## Harcelé par un sergent, il entre dans une détresse psychologique

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

QUÉBEC — Un ancien militaire libéré honorablement, mais contre son gré, par les Forces armées canadiennes poursuit celles-ci pour un montant approchant le million \$.

Les problèmes de l'homme habitant maintenant Québec ont débuté en 1990, après sa mutation à la base de Baden-Baden, en Allemagne. Le technicien en approvisionnement ayant le grade de caporal aurait alors été victime de harcèlement et de mauvais traitements de la part de son supérieur.

Dans son action, l'ancien militaire allègue que le sergent utilisait un langage vexatoire à son endroit, le traitant

**En mars 1994, le militaire fut libéré de l'armée**

entre autres de « nègre de la section » et de « asshole », ou ridiculisant ses capacités professionnelles. Le sergent est allé jusqu'à inviter plusieurs fois son subordonné à se battre. Le harcèlement et l'intimidation ont atteint un point tel que le caporal dit avoir développé une « détresse psychologique » affectant sa vie personnelle, sa relation de couple ainsi que sa capacité à exercer ses fonctions.

On se trouve alors en 1992, et le caporal porte plainte contre le sergent pour harcèlement et abus de pouvoir. Il demande en outre une rencontre, dans sa langue maternelle, avec ses supérieurs, le sergent concerné et un caporal-chef, qui avait aussi manifesté l'intention de le frapper.

Bien que ces deux derniers parlaient français, la rencontre s'est déroulée en anglais. Il s'est ensuite adressé au capitaine responsable de toutes les sections d'approvisionnement de la base. Celui-ci devait avouer son impuissance, confiant au caporal qu'il ne savait pas comment « prendre le sergent » à cause de sa force de caractère.

Bien que muté ensuite à une autre

section, le militaire a continué à subir le harcèlement du même sergent. Ce dernier téléphonait régulièrement chez son souffre-douleur pour lui dire qu'il ne sortirait pas si facilement de ses griffes.

Toujours en 1992, quatre mois après sa première plainte, le caporal en logeait une seconde. Une enquête du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada devait plus tard révéler que les deux plaintes ont été détruites.

Des rapports médicaux indiquent que la situation a mené le militaire à une « phase aiguë de détresse psychologique ». Aussi, un mois après sa seconde plainte, il est mis en congé, pour une durée indéterminée, pour épuisement.

De retour à la base de Valcartier, en 1993, son état ne s'était toujours pas amélioré. Quoiqu'il n'ait pas en main le dossier médical du caporal, le psychiatre de la base l'a diagnostiqué mania-co-dépressif. Il a ensuite consommé du lithium, jusqu'à ce que son médecin civil lui conseille de cesser, quelques semaines plus tard.

En mars 1994, les Forces armées libéraient le militaire, avec mention honorable. Il a contesté cette libération mais n'a pas eu gain de cause. Parmi les griefs du caporal envers les Forces armées, il mentionne l'inexpérience des conseillers qu'on lui avait donnés ainsi que leur situation de conflit d'intérêts puisqu'ils étaient sous les ordres des supérieurs visés par les plaintes.

Le militaire ayant prêté serment en 1983 avait un contrat prenant fin en 2004. Le total de sa réclamation de plus de 982 000 \$ tient donc compte de sa perte de revenus jusqu'à cette année, en plus de sa perte de contribution au fonds de pension. S'ajoutent à ces éléments, des sommes pour les inconvénients subis.



Le premier ministre Jean Chrétien sera à Montréal aujourd'hui.

# Chrétien ne craint pas Duhaime

## Dans son comté de Shawinigan, il annonce la construction d'un hôtel

■ SHAWINIGAN (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien était dans son comté de Saint-Maurice, hier, débordant visiblement de confiance sur ses chances de réélection à la chambre des Communes lors des prochaines élections.

M. Chrétien, qui depuis toujours se qualifie lui-même de « P'tit gars de Shawinigan », a déclaré qu'il ne craignait aucune lutte serrée dans son propre comté. « J'ai toujours confiance; les précédents sont là pour le confirmer », a-t-il dit, après avoir annoncé un investissement fédéral de 600 000 \$ pour la construction d'un hôtel dans la municipalité.

On s'attend à ce que les prochaines élections soient déclenchées dans le courant de l'année, mais le premier ministre n'a pas voulu évoquer de date.

M. Chrétien a ajouté qu'il n'avait pas peur d'Yves Duhaime, un membre en vue du Bloc Québécois et candidat à la succession du chef du Bloc actuel, M. Michel Gauthier. M. Duhaime a déjà

fait savoir qu'il espérait être candidat dans Saint-Maurice, contre M. Chrétien. « Je connais le comté et ça ne va pas m'empêcher de dormir », a déclaré le premier ministre.

Notons que le comté de Saint-Maurice a voté Oui au dernier référendum sur la souveraineté.

Quand on a demandé au premier ministre s'il avait déjà rencontré M. Duhaime, son grand rival, M. Chrétien a simplement répondu: « Nous ne fréquentons pas les mêmes personnes. » Il a ajouté cependant qu'il avait trouvé à M. Duhaime un de ses premiers emplois, il y a plus de 30 ans, alors que ce dernier était étudiant en droit.

Le premier ministre a par ailleurs rappelé que les sondages et les observateurs politiques le donnaient perdant dans son comté lors des élections de 1993. Il avait pourtant défait le candidat du Bloc par plus de 6000 voix.

M. Chrétien a aussi annoncé un investissement de 600 000 \$ et la création de 60 emplois dans le projet d'un hôtel à Shawinigan.

**Charest et Manning gagnés par la fièvre électorale**

# Le capitaine Boivin jure avoir payé ses dépenses lors d'un voyage à Paris

LOUISE LEMIEUX  
Le Soleil

■ VALCARTIER — Témoignant dans sa défense, le capitaine Richard Boivin, affirme avoir payé toutes ses dépenses personnelles au cours d'un voyage en France en compagnie de l'entrepreneur Pierre Gamache. Et jamais, jure-t-il, il n'a convenu avec l'entrepreneur de « passer » les dépenses de 3000 \$ de ce voyage, sur des factures gonflées, présentées au retour par Gamache aux Forces armées.

Le capitaine Boivin passe actuellement en cour martiale pour fraude. Quinze accusations pèsent contre lui dont celles d'avoir signé des factures gonflées, d'avoir accepté un voyage payé par l'entrepreneur Pierre Gamache et de s'être fait payer un ordinateur personnel.

En octobre 1993, quelques mois après son entrée en fonction comme officier des contrats à la section génie-construction de la base de Valcartier, Boivin se voit offrir un voyage en Europe. Le but du voyage est double: choisir des équipements de cuisine à la base de Lahr, à la veille de fermer ses portes, et assister à une convention d'équipements de cuisine à Paris.

Le voyage, l'hôtel et la voiture, tant pour l'entrepreneur Pierre Gamache que pour le capitaine Richard Boivin sont payés par les entreprises Julien, spécialisées dans la vente d'équipement de cuisines, et sous-contractant de Gamache à la base de Valcartier.

On ne reproche pas à Boivin d'avoir accepté le billet d'avion et la chambre d'hôtel à Paris, parce que le voyage avait été autorisé par son supérieur.

On lui reproche par contre d'avoir fait payer ses dépenses personnelles par l'entrepreneur Pierre Gamache. Gamache a déjà affirmé dans son témoignage que Boivin l'avait forcé à payer ses dépenses. Faux, soutient Boivin. « L'entente qu'on avait, c'est que je remboursais mes dépenses au fur et à mesure. Et Gamache payait avec sa

carte de crédit », affirme Boivin. De fait, Boivin avait emporté pour ce voyage quelque 2000 francs français, et il est revenu une semaine plus tard « sans une cenne ».

Et s'il s'est payé une bouteille de champagne et une soirée — seul — au Moulin Rouge, c'est grâce à sa part des 5000 francs trouvés — Ô miracle! — dans le vestiaire du salon où se déroulait la fameuse convention d'équipements de cuisine. Dans son témoignage rendu le mois dernier, l'entrepreneur Gamache a lui aussi parlé de ce « moton » de francs trouvés par hasard par les deux hommes.

De retour au pays, Gamache a gonflé une facture de réparation d'un mur de cuisine à Valcartier de 3000 \$ afin de récupérer l'argent dépensé par lui et Boivin, avec l'accord de Boivin, a-t-il affirmé. « Il n'a jamais été question de laisser Gamache gonfler sa facture pour passer les dépenses du voyage. Ni avant ni après le voyage », a juré Richard Boivin, hier.

L'avocat de Boivin, Me Paul Mercier, a remporté une première victoire hier: le président-juge Alain Ménard a accepté de retirer trois des 15 accusations qui pèsent contre son client (fabrication et utilisation de faux documents), faute de preuve suffisante dans la prestation de la Couronne. Le capitaine poursuit aujourd'hui son laborieux témoignage. Il devrait subir le contre-interrogatoire de la Couronne.

**L'avocat de Boivin obtient qu'on retire trois des 15 accusations**

# J'AI EU UNE AVENTURE AU SALON!

**DÉCOUVREZ LES NOUVEAUTÉS ET MAGASINEZ VOS ÉQUIPEMENTS ET PRODUITS DE PÊCHE, DE PLEIN AIR ET DE CAMPING.**

De la canne à moucher au sac de couchage, du canot au bateau de pêche, en passant par vos vacances en pourvoirie, près de 100 exposants, spécialistes de plein air, vous y attendent.

**PARTICIPEZ AUX NOMBREUSES ACTIVITÉS**

Testez votre précision de lancer à notre bassin, visionnez des films 100% nature de l'ONF, voyez les prouesses des chiens rapporteurs, tirez à l'arc avec les Amis de Robin, mouillez-vous en canoë-kayak avec La Randonnée, rencontrez les pros du Casting Club de Québec, grimpez la paroi d'escalade - Roc Gym, pêchez votre truite avec les enfants et plus encore.

**DERNIÈRE HEURE - ASSISTEZ AUX CONFÉRENCES DE CHARLY ALGIER, LE PLUS GRAND CHASSEUR À L'ARC D'AMÉRIQUE DU NORD.**

**Ne manquez pas la conférence du célèbre aventurier Bernard Voyer le vendredi 14 mars et venez rencontrez Gaston Lepage.**

DIMANCHE, TOUS LES VISITEURS QUI SE PRÉSENTERONT AU SALON CAMPING, PLEIN AIR, CHASSE ET PÊCHE AU PARC DE L'EXPOSITION, RECEVRONT UN BILLET GRATUIT POUR L'ÉDITION DU 12 AU 15 MARS 1998 AU TOUT NOUVEAU CENTRE DE FOIRE DE CITÉ EXPO.

**O'Keefe et Provi-Soir** présentent

# LE VRAI SALON CAMPING, PLEIN AIR, CHASSE ET PÊCHE

**PARC DE L'EXPOSITION 16<sup>e</sup> du 13 au 16 mars 1997**

**Visitez votre Provi-Soir et obtenez un bon-rabais de 2\$ applicable à l'entrée au Salon**

Consultez notre site internet : [www.alinfoc.com/salon-camping/](http://www.alinfoc.com/salon-camping/)

HEURES D'OUVERTURE	
Jeu	17 h à 22 h
Vend	12 h à 22 h
Sam	10 h à 22 h
Dim	10 h à 17 h
TARIFS	
Adultes	8 \$
Étudiants	6 \$
Age d'or	6 \$
Enfants de 6 à 11 ans	3 \$
Passport-Famille	17 \$

**PARTICIPEZ AU CONCOURS. A GAGNER :**

<b>SPORT RIFERLAND</b> 1 canot SPORTSPAL avec avirons, flotteurs et support de transport. Valeur de 1000\$	<b>CLUB KERGUS</b> Forfait de pêche à la truite, 3 nuits pour 2 personnes. Valeur de 100\$	<b>LATULIPPE</b> Ensemble complet de camping léger et équipement de pêche. Valeur de 1025\$
--	--	---

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans une des boîtes à cet effet au Salon.

NOM : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
 ADRESSE : \_\_\_\_\_ N° de tél. (rés.) : \_\_\_\_\_ (bur.) \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL : \_\_\_\_\_  
 Pour participer au concours, vous devez répondre à la question suivante : 56 + (2 X 3) - 37 + 13 = \_\_\_\_\_  
 J'accepte de recevoir de la documentation concernant les exposants. OUI \_\_\_\_\_ NON \_\_\_\_\_  
 Règlement disponible au Salon

**TOUT LE MOIS DE MARS**

**LIQUIDATION**

**FIN DE SAISON**

**JUSQU'À**

**75**

**%**

**DE RABAIS**

**SPRINT  
FINAL**

**Tous les vêtements et  
équipements de ski alpin, ski  
de fond, planche à neige**

Certains articles ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

**sports  
experts®**

**VENEZ VOIR**  
La nouvelle  
collection 97-98  
de chaussures et de  
vêtements athlétiques

**QUÉBEC**

Galeries de la Capitale  
627-0062

Place Fleur de Lys  
649-1999

**CHARLESBOURG**

Carrefour Charlesbourg  
626-2157

**LÉVIS**

Galeries Chagnon  
835-1088

**SAINTE-FOY** Place Laurier

Halte-Bouffe 3<sup>e</sup> niveau Mail Est 1<sup>er</sup> niveau  
659-4547 658-6134

## COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR L'ÉDUCATION

# Les universités du Québec gênées d'exiger plus des étudiants

BRIGITTE BRETON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Même s'ils se disent incapables d'assumer d'autres restrictions budgétaires, les recteurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Université du Québec à Montréal ne prônent pas une hausse des frais de scolarité.

«Je serais gênée de demander plus aux étudiants. Je pense qu'une hausse des droits de scolarité affecterait l'accessibilité aux études supérieures», a indiqué hier la rectrice de l'UQAM, Paule Leduc, devant la commission parlementaire de l'éducation. Précédemment, Bernard Angers, de l'Université du Québec à Chicoutimi avait mentionné la même chose.

La veille, les dirigeants de l'université McGill avaient préconisé une augmentation des droits de scolarité pour fournir une marge de manœuvre aux universités aux prises avec des difficultés financières. Selon la chancelière de McGill, Gretta Chambers, plus de 80% des étudiants de toutes les universités proviennent de familles aux revenus moyens et supérieurs. «C'est donc toute la population qui paie pour les frais de formation des enfants des familles les mieux nan-

ties du Québec», a-t-elle soutenu. Les frais de scolarité sont actuellement de 1700\$.

La rectrice de l'UQAM n'a pas la même lecture de la situation. Elle signale que 80% de ses étudiants ont des parents qui n'ont pas fréquenté l'université. La culture de l'université n'est donc pas enracinée. Elle mentionne également qu'elle n'aurait pas la même réticence à réclamer une hausse des droits de scolarité si 25% de sa clientèle venait de l'étranger. Mme Leduc croit donc qu'il faudrait une analyse claire de la situation des étudiants, du régime de prêts et bourses et de la capacité des universités de leur fournir des bourses. La nouvelle rectrice de l'UQAM trouve le débat bien mal engagé.

Dans sa présentation à la commission, Mme Leduc a aussi dénoncé le discours public incohérent. «On prône le savoir mais on réduit le financement des universités.» Elle trouve que les parlementaires sont très critiques pour les universités et qu'ils ont tendance à caricaturer la tâche du professeur.

«Je sais que nous ne sommes pas parfaits, mais deux cours de trois heures par semaine c'est très exigeant à faire. Le professeur doit être à la fine pointe, répondre aux étudiants, les encadrer. Il doit aussi encadrer un nombre d'étudiants de la maîtrise et du doctorat, faire de la recherche et publier. Ce n'est pas un loisir.»

# Garon dénonce le silence entourant certains privilèges

Le député de Lévis réclame plus de transparence sinon il amendera la loi

QUÉBEC — Le député de Lévis et ancien ministre de l'Éducation, Jean Garon, estime que les universités escamotent certaines exigences de la loi 95 qui les oblige à transmettre au ministre un état de traitement des membres de leur personnel de direction.

Selon l'ex-ministre de l'Éducation, les universités devraient préciser dans leurs rapports les indemnités de départ, les fonds de retraite et les avantages consentis à la fonction de recteur ou de vice-recteur. «Les universités restent muettes jouant sur le fait que les sommes d'argent ne sont pas versées dans l'année examinée par la commission parlementaire de l'éducation», a-t-il signalé hier au SOLEIL. M. Garon soutient qu'au moment où il était ministre, le service du contentieux avait conclu que ces données devaient être connues. «Il faut connaître tous les avantages de la fonction car ce sont des fonctions publiques.»

Par exemple, dans les rapports de l'université Laval, M. Garon aurait aimé lire que le recteur Michel Gervais, qui quittera son poste en mai, recevra la première année après son départ 90% du salaire qu'il avait en tant que recteur. La deuxième année, le traitement sera fixé à 80% de son salaire de recteur et à 70% les années subséquentes. M. Gervais touche cette année 151 445\$. Rappelons aussi que les conditions d'emploi du recteur et des vice-recteurs de l'université Laval prévoient

une indemnité de départ de six mois de salaire s'ils quittent l'institution à la fin de leur mandat.

Dans le rapport de l'Université du Québec, M. Garon souhaiterait qu'il soit indiqué que les recteurs de toutes les constituantes continuent d'avoir leur salaire de recteur même s'ils redeviennent «simples professeurs» ou s'ils décident de prendre un congé d'études. Ce fut le cas notamment de l'ex-recteur de l'Université du Québec à Rimouski, Marc-André Dionne. «À quel endroit retrouve-t-on des gens qui conservent le même salaire même s'ils ne font plus le même travail?» Vérification faite, certaines constituantes apportent les précisions et d'autres non. Le député de Lévis compte déposer des amendements si les universités ne se

montrent pas plus transparentes.

Cette semaine, en défilant devant la commission parlementaire de l'Éducation, deux recteurs ont signalé leur appréciation de l'exercice imposé par la loi 95. Étonnement, le recteur Michel Gervais, qui avait fortement décrié le projet de loi soumis par M. Garon avant qu'il ne soit amendé, y voit maintenant une bonne tribune pour parler des perspectives de développement de son université.

Paule Leduc, rectrice de l'Université du Québec à Montréal, a mentionné hier qu'elle était contente de témoigner devant les élus. «J'étais parmi ceux en faveur de la loi 95. La reddition de comptes fait partie de nos fonctions». B.B.

Un salaire de recteur même quand il ne l'est plus

## EN BREF

## La carte des CS

La ministre de l'Éducation Pauline Marois sait déjà quelle forme prendra le futur réseau des commissions scolaires linguistiques du Québec. Mme Marois a admis hier à l'Assemblée nationale que le conseil des ministres avait été «saisi d'un projet» mercredi «d'une nouvelle carte des commissions scolaires» qui en réduira le nombre de 156 à 70, au 1er juillet 1998. La critique libérale en matière d'éducation, François Ouimet, déplore que cette carte ait été conçue par les fonctionnaires plutôt qu'en consultation avec le milieu scolaire. (PC)

loto-québec		résultats	
<b>649</b>	Tirage du 97/03/12	GAGNANTS	LOTS
12 16 25 26 28 41		6/6 0	5 484 539,50 \$
		5/6+ 11	76 677,90 \$
		5/6 316	2 135,30 \$
		4/6 18 619	69,40 \$
		3/6 353 749	10 \$
Numéro complémentaire: 43		Ventes totales: 20 356 755 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 10 000 000,00 \$	
<b>Panco</b>	Tirage du 97/03/13	<b>Extra</b>	Tirage du 97/03/12
01 03 04 10 18		NUMÉRO: 363321	
19 20 22 25 26		<b>Extra</b>	Tirage du 97/03/13
27 33 41 47 48	3 4	NUMÉRO: 351321	
50 52 53 67 70	539 9365		
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

## CAMPAGNE D'INSCRIPTION DU 12 AU 26 MARS

DANS TOUTES LES GARDERIES SANS BUT LUCRATIF DU QUÉBEC



**Vous êtes parent d'un enfant de 4 ans!**

Lisez ce message, il est pour vous.

Dans toutes les garderies sans but lucratif du Québec se tient, du 12 au 26 mars, une campagne d'inscription, pour préparer l'accueil en garderie des enfants de 4 ans.

La politique familiale du gouvernement prévoit que, dès septembre, les enfants de 4 ans pourraient bénéficier d'une place en garderie et les parents, d'une réduction appréciable des tarifs quotidiens. Les mesures préconisées fixeraient les frais de garde à 5\$, par jour, par enfant et la gratuité pour les enfants de milieux défavorisés.

Pour vous informer, profitez de la "Journée portes ouvertes" qu'organise, **le samedi 15 mars**, l'ensemble des garderies sans but lucratif du Québec.



L'Alliance des garderies sans but lucratif Québec-Chaudière-Appalaches (1-418-652-3508). Membre de Concertation inter-régionale des garderies du Québec.

## ENTREPOSEZ VOTRE FOURRURE CHEZ LALIBERTÉ ET PARTICIPEZ À La Grande Tournée Gastronomique



Et qui dit **PRINTEMPS** dit **ENTREPOSAGE FOURRURE LALIBERTÉ!**

130 ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA FOURRURE

CARTE «OR-TAXES» EN CADEAU AVEC CHAQUE ENTREPOSAGE

ESTIMATION GRATUITE DES RÉPARATIONS

ATELIER DE FOURRURE SUR PLACE  
Service de confection, de remodelage et de réparation.  
Nettoyage et lustre des fourrures.

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT (aucun achat requis.)

LE LOUIS HÉBERT  
LE CAFÉ DE LA PAIX  
LA TANIÈRE  
LE SAINT-AMOUR

GAGNEZ 8 REPAS POUR DEUX PERSONNES (valeur de 800 \$)

Un rendez-vous avec huit des meilleures tables de la région de Québec.

Remplissez ce coupon, déposez-le chez LALIBERTÉ  
Règlements disponibles au magasin.

Date: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Rés.: \_\_\_\_\_

Tél. bur.: \_\_\_\_\_



**laliberté** Depuis 1867

Mail Centre-Ville 525-4841 Stationnement gratuit avec achat

• Place Carter • Place Jacques-Cartier • Place Jean-Lesage • Hôtel Pamada • Complexe Odéon

# Samedi 15 mars

## La marchandise à prix ordinaire est soldée\*\* :

# 25 % de rabais

### Profitez également des centaines d'aubaines de nos Jours la Baie!

### Le rabais de 25 % ne s'applique pas aux offres ci-dessous :

#### 50 % de rabais

Sur le prix ordinaire des articles suivants :

- Bijoux en or 10 ct ou 14 ct • Serviettes unies • Tous les oreillers à plus de 25 \$
- Literie en sac à plus de 200 \$
- Batteries de cuisine à plus de 250 \$ et les articles suivis assortis
- Choix de duos-sommeil
- Couverts Royal Albert et Johnson Bros., 5 pièces • Argenterie creuse
- La Lunetterie

Sur nos prix ordinaires.

Exceptions : bijoux en or Charter Collection et bijoux en or à prix vedette.

#### 40 % de rabais

Sur le prix ordinaire des articles suivants :

- Bijoux en argent fin et à marcassites
- Bijoux et bagues sertis de diamants, de pierres précieuses et de zircons cubiques
- Bijoux en perles de culture rondes ou d'eau douce • Articles de service en verre • Verres à pied • Articles pour le thé • Services de vaisselle de 20 pièces du rayon de la porcelaine
- Couettes et protège-matelas à plus de 35 \$
- Accessoires décoratifs • Serviettes Ralph Lauren et Wamsutta • Meubles de la collection Four Winds

Sur nos prix ordinaires.

Exception : couettes Northlodge.

#### 30 % de rabais

Sur le prix ordinaire des articles suivants :

- Articles-cadeaux en verre et cristallerie
- Tenues de nuit, peignoirs et dessous marqués d'un point rouge • Choix de fauteuils, d'éléments muraux, de meubles de chambre à coucher, de salle à manger ou prêts à monter, à prix ordinaire • Tous les canapés et canapés-lits à prix ordinaire • Accessoires pour le barbecue • Figurines et bijoux en jade et à pierres semi-précieuses • Montres • Bijoux mode

Sur nos prix ordinaires.

Exceptions : montres Guess, Esquire, Timex, Caprice, Timberland, Nautica et Casio; bijoux mode Carolee, Givenchy, Monet, 1928® Jewelry, Jones New York, Liz Claiborne, Napier et Anne Klein; bonbonnes pour barbecue.

#### 20 % de rabais

Sur le prix ordinaire des articles suivants :

- Équipements de sport
- Jouets • Réparation des montres et des bijoux • Perruques et perçage des oreilles
- Sèche-linge Beaumark®

Sur nos prix ordinaires.

Exceptions : gros électroménagers dont le prix vedette se termine par 99 ¢ et articles à prix déjà réduits.

#### 10 % de rabais

Sur le prix ordinaire des articles suivants :

- Magnétoscopes • Caméscopes
- Appareils audio portatifs • Téléphones
- Répondeurs • Appareils-photos
- Calculatrices • Accessoires de rangement audio-vidéo • Rubans audio et vidéo vierges • Linge de maison à motifs sous licence pour enfant et literie identifiée comme « Achat spécial »
- Produits de nos salons de coiffure
- Services de vaisselle à nos bas prix quotidiens • Congélateurs Beaumark®

Sur nos prix ordinaires.

Exceptions : articles Sega, Cantel, GAOO de Panasonic, Zenith, Sanyo, Philips et ceux à prix déjà réduits; produits Nexus, Sothys et A.G. pour les cheveux; gros électroménagers dont le prix vedette se termine par 99 ¢ ou à prix déjà réduits.

#### Pas de TPS ni de TVQ

Sur le prix ordinaire des articles suivants :

- Collections de vêtements sport griffés pour homme
- Meubles de nursery, poussettes et sièges d'auto • Ustensiles de table Oneida
- Appareils électriques d'hygiène personnelle
- Purificateurs d'air • Téléviseurs • Minichânes stéréo • Service de couvre-planchers Sol Express<sup>MC</sup>
- Figurines Royal Doulton • Réfrigérateurs, cuisinières, lave-vaisselle et lave-linge Beaumark® • Friandises • Barbecues

Nous vous donnerons un rabais équivalant à la TPS et à la TVQ, sur nos prix ordinaires.

Exceptions : articles GAOO de Panasonic et XBR de Sony, bonbonnes pour barbecue, gros électroménagers dont le prix vedette se termine par 99 ¢ ou à prix déjà réduits.

#### Pas de TPS

Sur le prix ordinaire des articles suivants :

- Gros électroménagers de marques nationales
- Cassettes de musique, DC et films

Nous vous donnerons un rabais équivalant à la TPS sur nos prix ordinaires.

Exceptions : gros électroménagers Beaumark®, tous les aspirateurs, tous les micro-ondes, tous les films Disney et le Top 20 musical et vidéo.

\*\*Exceptions : produits de beauté, fragrances, tous les articles Guess et Liz Claiborne, mode griffée, pour femme, de Jones New York, Tommy Hilfiger, Nautica, Polo Sport, Lauren, Dana Buchman, DKNY fashions, Ellen Tracy, Company, Anne Klein II, A-Line et Peter Nygard Signature, vêtements Calvin Klein pour jeune femme et London Fog Shops, peignoirs en boîte à 39,99 \$ pour femme, ceintures Jones New York, sacs à main identifiés comme « Achat spécial » sacs à main « L'avantage des meilleurs prix », Coach et Derek Alexander, soutiens-gorge à 19,97 \$, dessous et tenues de nuit Calvin Klein pour femme, sous-vêtements et chaussettes Jockey pour homme, femme et fille, chaussures Prospector, Rockport, Ecco, Soft Spors, 9 West, Enzo Angiolini et Aerosoles pour femme, chaussures Prospector, Rockport, Clark's, Ecco, Tommy

Hilfiger, Cole Haan, First Flex de Bostonian et Johnson & Murphy pour homme, articles Hugo Boss, Mani, DKNY, Jhane Barnes, collections de vêtements sport griffés pour homme, Tommy Jeans, jeans Global Mind à 19,99 \$, tous les blousons de cuir pour homme, sous-vêtements et chaussettes Calvin Klein et Tommy Hilfiger, sous-vêtements X20, trios de paires de chaussettes Hunt Club et Weekender à 15,99 \$, polo-jamas Hunt Club à 29,99 \$, cravates Andriano, Tommy Hilfiger, Hunt Club et Hunt Club Supreme, accessoires Polo, Hilfiger, Nautica et Calvin Klein, chemises de ville infroissables Charter Collection et Arrow à 39,99 \$, chemises de ville infroissables Hunt Club Supreme à 32,99 \$ et chemisettes de ville Hathaway à 29,99 \$, jeans Levi's et articles mode Calvin Klein pour enfant, tous les gros électroménagers, fours

à micro-ondes, aspirateurs, climatiseurs, meubles, cartes de souhaits et emballages-cadeaux, tous les appareils électroniques, musique et films, produits pharmaceutiques, restaurants, commandes personnalisées, garde-fouilles, chèques-cadeaux, monnaie et articles à collectionner, réparation des montres et des bijoux, cordonnerie, services d'entretien, appareils auditifs, services à domicile, studio de photographie, salons de coiffure, chaussures Browns, Boutique de la mariée, Voyages la Baie, tissus Fanny, articles Olsen, jardinerie, produits du tabac et livres. Les rayons concédés varient selon le magasin. Détails en magasin.

Achats en magasin seulement



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

AVEZ LE MEILLEUR

## Encore l'attente pour l'ex-député Robert Thérien

L'ex-député libéral Robert Thérien saura aujourd'hui ou lundi si la Cour suprême lui permettra de reprendre son siège à l'Assemblée nationale, en attendant que son appel soit entendu. Après une audition qui a duré près de deux heures, le juge Peter Cory de la Cour suprême a décidé, hier, de prendre la cause en délibéré. L'ex-député, qui n'était pas présent en cour, tente de récupérer son siège au moyen d'une requête dite de sursis. Il a l'intention de déposer bientôt une demande d'appel en Cour suprême. Au début de la semaine dernière, la Cour d'appel du Québec décidait, dans un jugement partagé (deux contre un), de maintenir le jugement de première instance annulant l'élection de M. Bertrand dans la circonscription de Bertrand. En vertu de la Loi électorale du Québec, M. Thérien a aussitôt perdu son siège. À l'Assemblée nationale, on a donné trois semaines à M. Thérien pour quitter les lieux et se défaire des membres de son personnel. On a prévu la tenue d'élections partielles dans six mois. Pour sa part, l'avocat de M. Thérien, Me Gerald Tremblay, a tenté de minimiser la portée des actes reprochés à son client en les qualifiant d'«erreurs techniques». (PC)

## Retour du programme d'infrastructure

Il y aura reconduction du programme national d'infrastructures. Les municipalités du Québec pourront en profiter en 1997-98. C'est ce qu'indique l'Union des municipalités du Québec dans une dépêche envoyée à ses membres. Une entente intervenue entre Québec et Ottawa, pour créer un programme de 330 millions\$, sera officialisée cette semaine. Cent quarante et un millions seront réservés aux municipalités de plus de 5000 habitants, 45 millions\$ pour celles de moins de 5000, 12 millions \$ pour un volet technologique de l'autoroute de l'information alors que 132 millions \$ se retrouvent dans une enveloppe qui sera gérée par le ministère des Transports. (PC)

## Les croupiers mieux traités que les infirmières

Les croupiers des casinos sont mieux traités que les infirmières, a soutenu l'opposition libérale, hier. Avec l'augmentation de 2% dont ils bénéficieront en juin prochain, les croupiers auront vu leurs salaires grimper de 6% en 18 mois. «Doit-on comprendre que les croupiers auront 6% d'augmentation pendant que les infirmières verront leur salaire diminuer de 6%?», a demandé le député libéral Jacques Chagnon au ministre des Finances Bernard Landry. Pris de court, ce dernier a d'abord expliqué que les augmentations accordées aux croupiers résultaient d'un arbitrage et non pas de négociations directes avec le gouvernement. Mais quoi qu'il en soit, a ajouté le ministre, les croupiers vivent dans un monde où la concurrence est forte, justifiant ainsi la décision de l'arbitre du Travail de hausser leurs salaires. (PC)

## «Touche pas à Montfort!»

Touche pas à Montfort! La communauté francophone de l'Est de l'Ontario n'acceptera pas la disparition de l'hôpital Montfort sans se battre. En effet, une foule survoltée a envahi hier soir la salle du Centre récréatif d'Embrun, pour appuyer le comité SOS Montfort, donnant ainsi un avant goût du grand ralliement qui aura lieu le 22 mars au Centre municipal d'Ottawa. Près de 700 personnes se sont déplacées hier pour envoyer un message clair aux membres de la Commission de restructuration des soins de santé de l'Ontario et au gouvernement Harris de ne pas fermer leur hôpital, le seul hôpital de la province offrant des services spécialisés en français. Les participants, en majorité des personnes âgées, mais aussi plusieurs jeunes, sont venus des quatre coins de Prescott et Russell; de Rockland à Hawkesbury en passant par Saint-Isidore-de-Prescott et Casselman, et même de la région de la capitale nationale, pour montrer à quel point ils tenaient à leur hôpital. Les manifestants ont fait leur entrée dans la salle sans faire d'éclats anticipant le déroulement de la soirée. L'atmosphère s'est vite réchauffée, lorsque les orateurs ont pris la parole, répondant par des «oui» ou «non» retentissants, brandissant bien haut leurs pancartes. (PC)

# Monsieur Bouchard,

derrière vos chiffres mensongers

« l'augmentation de 1 ou 2 élèves par groupe seulement »  
se cache une autre réalité.

**Au préscolaire et au premier cycle du primaire, ce sera au moins 3 élèves de plus par groupe.**

**Au deuxième cycle du primaire et au secondaire, ce sera au moins 4 élèves de plus par groupe.**

Par exemple, si votre proposition s'appliquait, M<sup>me</sup> Huot, prof de géographie au secondaire, enseignerait à plus de 200 élèves répartis dans 6 groupes.

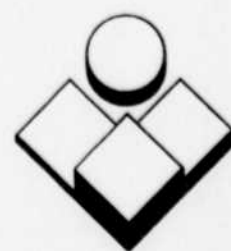
M<sup>me</sup> Huot et ses collègues vivraient tout cela dans des écoles où les élèves connaissent des problèmes de plus en plus criants et où les services sont en voie de disparition : psychologues, orthopédagogues, personnel de secrétariat, orthophonistes, services d'entretien, travailleuses et travailleurs sociaux, etc.

Derrière vos chiffres, il y a des élèves qui demandent qu'on les écoute, qu'on les aide, qu'on leur explique, qu'on les soutienne, qu'on les console, qu'on les habille, qu'on les mouche, qu'on les encourage, qu'on les stimule, qu'on les soigne et même... qu'on les nourrisse !

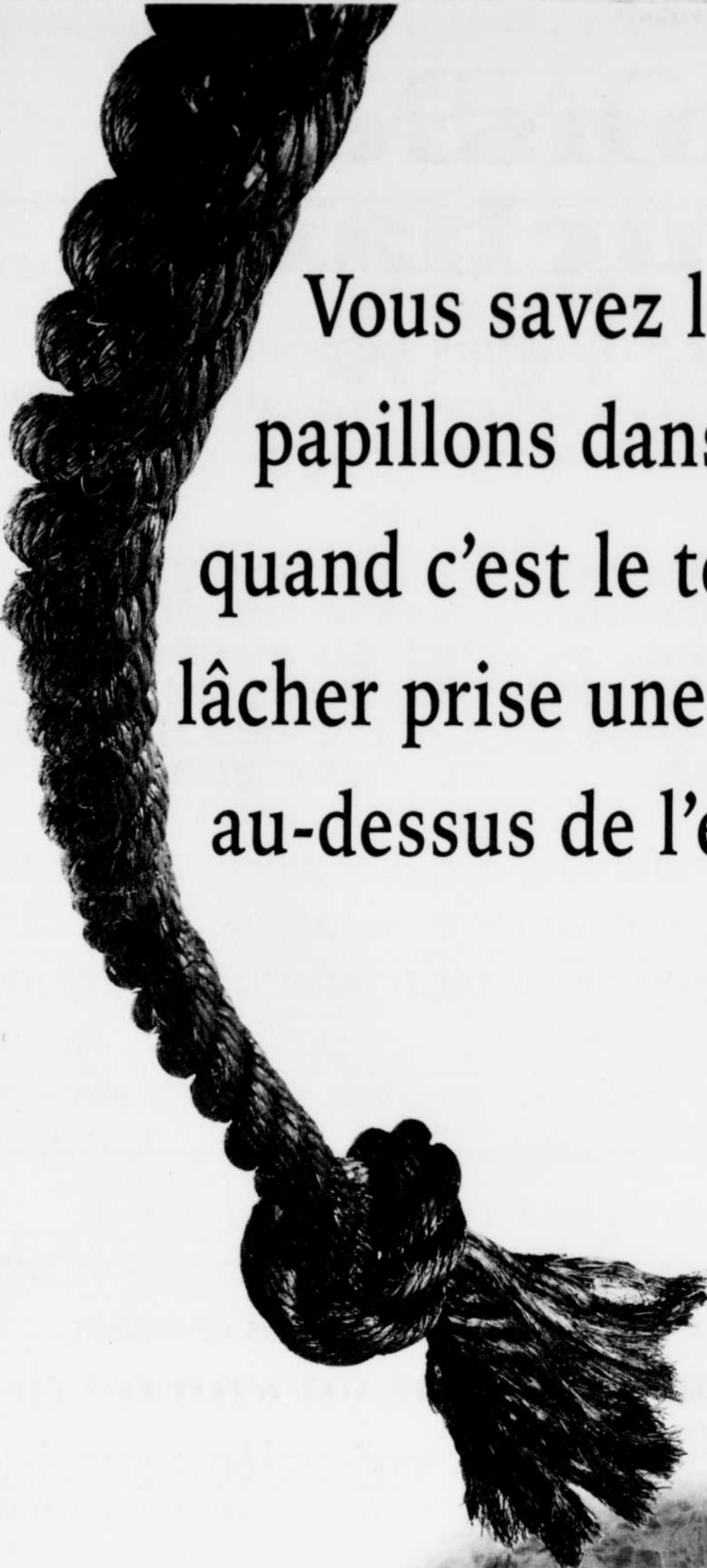


**C'est pour tout cela que nous nous opposons à cette attaque à notre tâche qui dégradera davantage les conditions d'apprentissage de nos élèves.**


**CEQ**



**FECS**  
CEQ



Vous savez les petits  
papillons dans le ventre  
quand c'est le temps de  
lâcher prise une fois rendu  
au-dessus de l'eau?



### Nous aussi, on connaît ça.

Et elle revient, cette douce sensation d'ivresse qui vous rappelle ces moments précieux figés dans le temps. Une sensation qui refera surface quand vous rencontrerez le prestige subtil de la nouvelle Mercury Mystique redessinée cinq passagers. Voilà ce qui arrive quand on combine une suspension hautement perfectionnée et un moteur Duratec V6 issu de la course automobile pouvant développer 170 chevaux, avec un style élégant et raffiné. La nouvelle Mercury Mystique redessinée.



La nouvelle Mercury Mystique 1998 redessinée.

Toute l'étoffe pour vous rappeler les meilleurs souvenirs.

Mercury



1 800 561-3673  
www.ford.ca

Chez vos concessionnaires Mercury

## LE MONDE

## Tirana crie à l'aide

Le pouvoir albanais demande à la communauté internationale d'intervenir militairement

■ TIRANA (d'après AP, AFP et Reuter) — Le chaos. Pillages d'arsenaux, coups de feu en l'air, chars dans les rues: hier, l'Albanie était plongée dans l'anarchie la plus complète. Le gouvernement albanais a demandé à la communauté internationale d'intervenir diplomatiquement voire militairement, alors que la famille du président Berisha s'enfuyait pour l'Italie et que l'armée américaine entraînait en action pour évacuer ses ressortissants.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a recommandé hier l'apaisement en Albanie, refusant l'envoi d'une force internationale dans ce pays.

L'organisation n'a pas les moyens « d'intervenir dans une guerre civile », a déclaré le porte-parole de l'ONU, M. Fred Eckhard.

Il n'est pas non plus question à l'heure actuelle que l'ONU parraine l'envoi sur place d'une force multinationale, a-t-on précisé de source diplomatique occidentale.

En moins de 24 heures, une vingtaine de personnes au moins ont été tuées et environ 130 blessées dans un pays où la plupart des civils se sont armés en pillant les armureries militaires. Les émeutes ont fait plus de 60 morts depuis leur déclenchement fin février.

Dans ce contexte explosif, l'aéroport de la capitale a été fermé par mesure de sécurité pour une période de 48 heures. Et la télévision d'Etat a interrompu ses programmes pour annoncer que 200 « citoyens » avaient décidé de restaurer l'ordre à Tirana. Un peu plus tard, un « Comité de sécurité nationale » annonçait sa création, sans préciser sa composition, mais affirmant soutenir le nouveau gouvernement. Appelant les militaires à regagner leur poste, il ajoutait dans un communiqué que « toute offensive ou résistance armée sera punie selon les lois de la guerre ».

Face à l'anarchie régnante, les étrangers fuient. Les É.-U. ont envoyé des hélicoptères évacuer leurs ressortissants. Cinquante-et-une personnes,

des enfants en majorité, ont été amenés sur les bateaux croisant dans l'Adriatique et l'opération devrait se poursuivre.

## CANADIENS ÉVACUÉS

Le Canada a aussi demandé à ses ressortissants, au nombre de 16, de rejoindre l'ambassade pour se joindre aux opérations d'évacuation organisées par les Britanniques.

D'autres encore fuient: l'Italie a vu arriver des déserteurs de l'armée, mais aussi les propres enfants du président Sali Berisha: Argita, 25 ans, et Shkelzen, 18 ans, sont arrivés au port italien de Bari hier, avec cinq autres membres de la famille du président, à bord d'un ferry italien.

L'insurrection a aussi atteint Shkoder, la plus grande ville du Nord du pays, où des dépôts d'armes ont été pillés dans la nuit de mercredi à hier lors de violents troubles qui ont fait au moins quatre morts, dont deux militaires.

Les troubles se sont étendus pour la première fois à Durres, un port sur la côte adriatique situé à 30 km seulement à l'ouest de Tirana.

À Tirana, profitant de la désertion des gardiens, 600 prisonniers ont fui la prison centrale de la capitale. Selon l'un d'eux qui a requis l'anonymat, l'ancien président communiste Ramiz Alia et l'ex-premier ministre Fatos Nano faisaient partie des fugitifs.

Cette situation d'insurrection généralisée dans laquelle chaque Albanais a décidé de s'armer — que ce soit pour combattre le pouvoir ou pour s'opposer aux insurgés — montre que le président Sali Berisha ne contrôle plus grand-chose et que la nomination, tardive, d'un jeune socialiste du Sud, Bashkim Fino, n'a pas amadoué les contestataires. Selon Skender Gjini, du parti social-démocrate, Sali Berisha a « admis qu'il n'a plus aucun contrôle. Il n'a pas d'armée, pas de police. C'est l'anarchie totale à Tirana. »

La radio d'Etat a ajouté que le président Berisha et l'ensemble des partis politiques avaient demandé à l'Union de l'Europe occidentale (UEO), institution militaire européenne qui n'a jamais mené d'opérations sur le terrain, de s'engager. Les ambassadeurs de l'OTAN étaient aussi réunis pour discuter de la crise albanaise.

## EN BREF

## ATLANTA

## Le FBI admet son impuissance

Le FBI d'Atlanta a lancé hier un nouvel appel à l'aide du public, reconnaissant ainsi son impuissance huit mois après l'attentat des Jeux olympiques, dans une ambiance alourdie par deux autres attentats récents à Atlanta. Cent agents du FBI, de l'ATF (agence fédérale des alcools, tabacs et armes à feu) et du GBI (sûreté de l'Etat de Géorgie) travaillent à plein temps sur l'attentat du parc du Centenaire, a indiqué lors d'une conférence de presse Woody Johnson, en charge du bureau du FBI à Atlanta. Le FBI a rendu publiques les photos de huit personnes et le portrait d'une 9e, demandant à quiconque pourrait l'aider à les identifier de se faire connaître. L'explosion avait fait deux morts et 112 blessés le 27 juillet à 1h15 du matin. « Nous insistons sur notre besoin d'aide ». « Il n'est pas trop tard pour fournir des informations », a-t-il ajouté, rappelant l'existence d'une ligne téléphonique spéciale et celle d'une récompense de 500 000 \$. M. Johnson a dit lancer cet appel public en raison de « la gravité de l'attentat du parc du Centenaire et à cause de deux autres attentats récents à Atlanta, au cas où ils seraient liés ». Ces deux attentats, qui ont fait au total 11 blessés, ont visé en janvier un centre pratiquant des interruptions de grossesse et mi-février une boîte de nuit pour homosexuels. (AFP)

## Une retraite bien méritée



Soeur Nirmala, à droite, une hindouiste convertie au catholicisme, succédera à Mère Teresa, à gauche, à la tête de l'ordre des Missionnaires de la charité, fondé par cette dernière il y a 50 ans. L'élection de soeur Nirmala, met un terme à des mois de spéculation et d'incertitude consécutifs aux problèmes de santé de la célèbre religieuse d'origine albanaise, lauréate du prix Nobel de la paix en 1995. « Maintenant, je suis heureuse », a réagi Mère Teresa, après avoir assisté à cette élection qu'elle attendait particulièrement depuis sa crise cardiaque de l'an dernier. « Je suis au pays des rêves », a confié la nouvelle responsable de l'ordre religieux.

## EN BREF

DROGUE  
Le Mexique désavoué

La Chambre des représentants, à majorité républicaine, a rejeté hier la décision du président Clinton d'accorder au Mexique un certificat de « bonne conduite » en matière de lutte contre le trafic de drogue. Les représentants ont voté par 251 voix à 175 contre la « certification » du Mexique en tant que pays collaborant pleinement avec les É.-U. dans la lutte antidrogue. Les représentants ont toutefois suspendu leur décision, qui est uniquement une sanction politique et non économique, pour une période de 90 jours, afin de permettre aux autorités mexicaines de prouver leur volonté de coopérer avec les autorités américaines. La révocation pure et simple de la « certification » nécessite un vote des deux chambres. Même dans ce cas, M. Clinton a la possibilité de mettre son veto, que le Congrès ne pourrait contourner qu'après un nouveau vote à la majorité des deux tiers dans chacune des deux assemblées. Comme preuves de bonne volonté, la Chambre demande que le Mexique autorise un nombre plus important d'agents anti-drogue américains à travailler au Mexique et à être autorisés à porter des armes. (AFP)

## NATIONS UNIES

## L'Assemblée générale condamne Israël

NEW YORK, Nations unies (AFP) — L'Assemblée générale de l'ONU a adopté hier à une écrasante majorité une résolution qualifiant d'« illégales » les implantations juives à Jérusalem-Est et demandant à Israël d'en finir avec ces activités qui constituent « un obstacle majeur à la paix ».

Cent trente pays ont voté en faveur du texte. Deux ont voté contre (Israël, États-Unis) et deux autres se sont abstenus (Micronésie, îles Marshall).

Le vote a eu lieu malgré l'attentat commis plus tôt par un soldat jordanien, qui a tué sept collégiennes israéliennes à Bakoura, à la frontière jordanisraélienne. Tous les orateurs ont condamné cet acte.

Frustrés par un veto américain vendredi au Conseil de sécurité, les Palestiniens s'étaient tournés vers l'assemblée, principal organe de délibération de l'ONU, pour obtenir satisfaction, en particulier après la confirmation du plan de construction de 6500 logements à Djebel Abou Ghneim, dans le secteur arabe de la Ville sainte, près de Bethléem.

Dans sa résolution, l'assemblée a demandé aux autorités israéliennes de « s'abstenir de toute action ou

mesure, y compris l'implantation de colonies de peuplement, qui tendrait à modifier la situation sur le terrain, anticipant l'issue des négociations sur le statut définitif, et aurait des incidences préjudiciables sur le processus de paix au Moyen-Orient ».

Dans la matinée, le porte-parole du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait annoncé que la construction d'un onzième quartier juif à Har Homa (Djebel Abou Ghneim) commencerait la semaine prochaine.

Après le vote, le représentant de la Palestine aux Nations unies, M. Nasser al-Kidwa, a déclaré : « Nous espérons que le gouvernement d'Israël comprendra le message ».

Le représentant d'Israël, M. David Peleg, a dénoncé ce texte « partiel et nuisible au processus de paix ».

Les résolutions de l'assemblée ont surtout une valeur symbolique et ont moins de poids que celles du Conseil de sécurité, où les États-Unis ont bloqué une résolution condamnant Israël en usant de leur droit de veto, qui n'existe pas à l'assemblée.

Sur les 185 pays membres, 51 n'ont pas pris part au scrutin d'hier, dont 33 qui ont perdu leur droit de vote en raison d'arriérés de paiement.

## BOEING TWA

## Salinger évoque 154 témoins qui ont vu « un ou deux missiles amis »

PARIS (d'après AP, AFP et Reuter) — Pierre Salinger revient à la charge. L'ancien chef du service de presse de John Fitzgerald Kennedy, qui avait déjà défrayé la chronique en novembre en tentant d'accréditer la thèse du missile dans la catastrophe aérienne du Boeing de la TWA du 17 juillet au large de New York, a rendu public hier à Paris un document de 69 pages venant appuyer ses dires.

Aux États-Unis, tant le FBI — qui a saisi mardi des documents réunis par l'équipe de M. Salinger — que l'Aviation civile, le ministère américain de la Justice et l'U.S. Navy ont une nouvelle fois rejeté ces accusations. Les autorités américaines démentent.

« Nous en sommes maintenant arrivés au point où nous sommes absolument sûrs que ce que nous disons est vrai », a lancé Pierre Salinger lors d'une conférence de presse aux côtés de son ami Mike Sommer, un ancien journaliste disant avoir travaillé pour ABC News, bien que la chaîne l'ait démenti.

Les deux hommes ont notamment montré des images d'un enregistrement radar montrant un mystérieux objet se dirigeant à grande vitesse vers le vol 800 de la TWA. Ces images viennent d'être publiées dans la dernière édition de Paris-Match. À ce sujet, M. Sommer a précisé que l'argent de la vente de ces images à l'hédomadaire — pour un montant qu'il n'a pas voulu dévoiler — irait aux familles des victimes.

## EXERCICE SUPER-SECRET

Après sept mois d'enquête menée avec une dizaine de collaborateurs, M. Salinger est persuadé qu'un « missile ami » a provoqué la mort des 230 personnes du Boeing 747 de la TWA. Pour lui, c'est lors d'un exercice « super-secret » de la marine américaine qu'un missile antimissile expérimental, un « Standard Missile Block 2 (IVA) », chargé de détruire en vol un missile Tomahawk désarmé, a raté sa cible mais a détruit le Boeing.

Ce SM-2 est doté d'une ogive à force cinétique, non explosive, et qui serait interdite par le traité de désarmement américano-soviétique SALT 1. Au lieu d'exploser, l'ogive transmet son énergie cinétique aux matériaux qu'elle heurte. Le résultat de l'impact donne un effet de découpage et de laminage qui serait corroboré par les autopsies

des passagers proches de l'impact et par l'étude du fuselage.

« Un exercice super secret antiterroriste était en cours cette nuit-là, impliquant 68 navires et un sous-marin », a ajouté M. Salinger, qui demande au gouvernement américain « d'interroger tous les marins qui travaillaient cette nuit-là ».

Selon M. Salinger, 154 témoins qui se trouvaient ce soir-là dans la région de Long Island ont « vu un ou deux missiles dans les airs », alors

que le Pentagone affirme « qu'il n'y a pas eu de missiles tirés dans cette zone depuis deux ans ».

Il affirme avoir reçu, de manière indirecte, le témoignage du père d'un marin qui aurait confessé: « papa, nous l'avons

abattu ». Par ailleurs, le rapport affirme que des témoins surveillant les exercices de la marine américaine auraient entendu une voix d'homme disant: « Oh, mon Dieu, je viens de toucher l'avion ». D'autres informations montreraient qu'après l'explosion, « un navire de la marine impliqué dans la catastrophe a pris la mer pour le P.O. et son équipage a été dispersé autour du monde ».

## MISSION DE ROUTINE

Officiellement, l'U.S. Navy a déclaré qu'un avion chasseur de sous-marins P-3 Orion effectuait une mission de routine à 80km de là et que le croiseur USS Normandy se trouvait à près de 300km au sud et qu'il n'effectuait pas d'exercices de tirs de missile. Le fait que la marine ait affirmé qu'elle n'avait pas conduit de tirs de missiles depuis deux ans près de Long Island est un « mensonge complet » pour MM. Sommer et Salinger. Enfin, des analyses en laboratoire sur des sièges de l'avion auraient montré que des résidus rougeâtres étaient « compatibles avec du combustible de missile ».

La nouvelle offensive de M. Salinger a suscité des critiques de la part des diverses autorités américaines impliquées dans l'enquête. Alors que le ministre de la Justice Janet Reno a estimé qu'il n'y avait « aucune preuve » dans le rapport que l'avion ait pu être abattu par un missile, le directeur du Bureau national de sécurité des transports (NTSB), Jim Hall, a déclaré sur ABC: « Nous avons vérifié toutes les informations radar. Il n'y a aucune trace d'un missile se dirigeant vers le vol 800 de la TWA ».

68 navires de guerre et un sous-marin sont impliqués

**MAISON-BLANCHE**  
**Réceptions suspendues**

La Maison-Blanche, soucieuse de redorer une image ternie par la controverse sur le financement de la campagne de Bill Clinton, a décidé de suspendre les récep-

tions destinées à récolter des fonds pour les démocrates. Selon le *Washington Post*, l'épouse du président, Hillary Clinton, a ordonné que quatre réceptions prévues à la Maison-Blanche auxquelles étaient invités des généreux donateurs se tiennent dans des hôtels de Washington, souhaitant qu'à l'avenir ces manifestations se déroulent en dehors des murs de la présidence. M. Clinton s'est récem-

ment vu reprocher d'avoir à de nombreuses reprises utilisé la Maison-Blanche pour remercier les donateurs généreux, notamment en les invitant à des «cafés», des réceptions, voire en leur permettant de passer la nuit dans la chambre Lincoln. Selon le *Washington Post*, ces invités du président ont donné quelque 33 millions \$ au parti démocrate pendant la campagne de 1996. (AFP)

**ÉGYPTE**  
**Attentat ou querelle de familles: 13 morts**

Treize coptes (chrétiens d'Égypte) et musulmans ont été tués hier en Haute-Égypte dans une fusillade, a annoncé la police sans être en mesure de préciser les causes

de cette tuerie. L'incident s'est produit vers 20h dans le village de Daoud. Des villageois ont donné deux versions différentes de la tuerie, les uns parlant de «terroristes», terme utilisé pour les islamistes armés, qui ont ouvert le feu sur des gens du village. D'après une autre version, la fusillade a éclaté entre deux familles de Daoud qu'un conflit opposait, a encore indiqué la police. (AFP)

**Super Rabais de Mars!**

**PAS UN SOU**

**Notre Plus Gros à Date!**

**C'est un MIRACLE**

**L'ÉVÉNEMENT 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

**JUSTE CETTE SEMAINE,**

**VOUS OBTENEZ TOUS LES ÉTONNANTS PRIX MIRACLE ET IL N'Y A ABSOLUMENT**

**AUCUN ACOMPTÉ**

**MÊME PAS LES TAXES!\***

**PLUS! 0% D'INTÉRÊT!**

**Un salon de style traditionnel**

Jusqu'à présent, notre meilleure valeur en canapé traditionnel. Riche motif de roses. Fauteuil à oreillettes 3995 Causeuse 4695 Table cocktail 1895 Table de bout 1795 Table console 2195

**499\$** CANAPÉ  
**Prix Miracle!**



**Mobilier de chambre de style moderne**

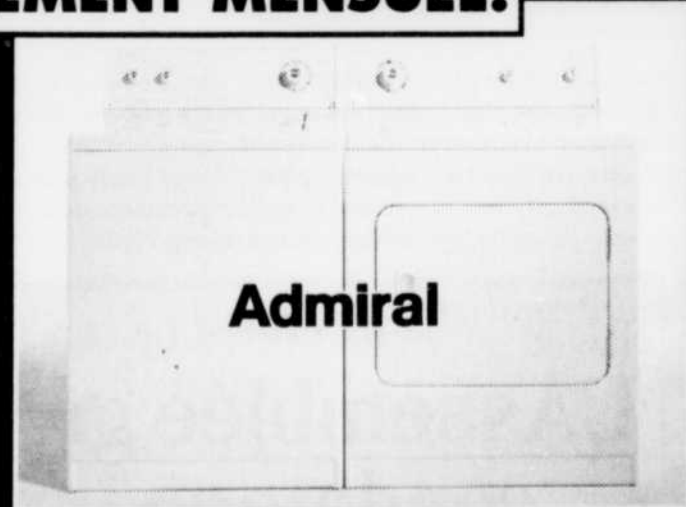
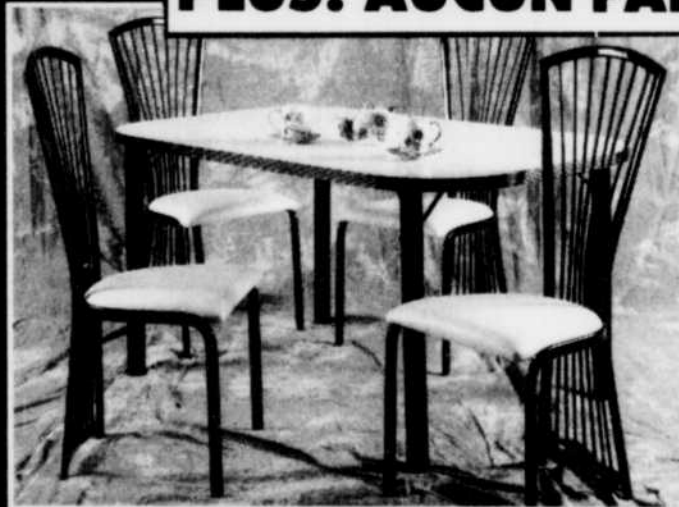
Ce superbe ensemble vert et noir comblera vos goûts modernes. Comprend: bureau, miroir, tête de lit et une table de chevet. Armoire 2595

LES 4 PIÈCES  
**549\$**  
**Prix Miracle!**

**Coquette dinette 5 pièces**

Pour tous les jours et même les réceptions. Dessus de table blanc, 4 solides et décoratives chaises en métal émaillé noir avec sièges blancs. Excellent achat qualité-prix.

LES 5 PIÈCES  
**399\$**  
**Prix Miracle!**



**Duo de buanderie de grande capacité**

Laveuse à 7 cycles, 4 réglages de température et agitateur 2 pièces multi-action. Sécheuse à 5 cycles, ouverture de la porte super grande et signal fin de programme.

LE Duo  
**898\$**  
**Prix Miracle!**

**PLUS! AUCUN PAIEMENT MENSUEL!**

**C'EST UN MIRACLE! C'EST LE MIRACLE PAS UN SOU DE LÉON ET VOUS NE PAYEZ PAS AVANT**

**UN AN ENTIER!**

**APRÈS LE MOIS DE LIVRAISON**

**SUR TOUT**

**MÊME PAS LES TAXES!**

**EN MAGASIN!**



**\*\* AUCUNS FRAIS DE LIVRAISON**

**OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17h**

\* S.A.C. Des frais d'administration de 45\$ sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur un achat de 2000\$, les frais équivalent à un taux annuel de 2,25%). Les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix varient selon la région, le choix, d'un magasin à l'autre.

**LA SEULE CHAÎNE DE SUPERMAGASINS DE MEUBLES AU PAYS**

Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats. \*\*Livraison sans frais dans les zones désignées. Le solde incluant les taxes est dû le 15<sup>e</sup> jour du 12<sup>e</sup> mois après le mois de livraison, laquelle est obligatoire avant le 15 juillet 1997. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles de notre centre des soldes.